

RAPPORT BUDGÉTAIRE BUDGET PRIMITIF 2011

Conseil Municipal du 28 mars 2011



TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU BUDGET	4
i. Présentation générale	4
ii. Présentation par chapitres	5
I. ESPACE PUBLIC ET CADRE DE VIE	10
i. Le Développement Durable	12
ii. Propreté Urbaine et Environnement	14
iii. Eau Potable et Assainissement Pluvial	15
iv. Voirie et espaces publics	16
v. Le développement social urbain	18
vi. Urbanisme et logement	20
II. POPULATION ET VIVRE ENSEMBLE	23
i. Les affaires sociales	25
ii. Education	28
iii. La politique sportive	28
iv. La culture	30
v. La vie associative	33
vi. L'hygiène et la santé	35
III. ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	36
i. Renforcement de la coopération avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche	37
ii. Renforcement de l'attractivité par la politique d'investissement	38
iii. Développement de l'économie sociale et solidaire	38
iv. Redynamisation du centre ville	39
v. L'ouverture internationale de Caen	39
IV. LES MOYENS GENERAUX - PROXIMITE ET QUALITE DU SERVICE	42
i. Finances et affaires générales	43
1. Les moyens généraux	43
2. La communication	45
3. Le secrétariat général	46
4. Les affaires foncières et domaniales	46
5. Cérémonies et protocole	48
6. Les ressources humaines	48
7. Les consommations énergétiques	48
8. L'informatique et la téléphonie	49
9. Le parc de véhicules de la Ville	49
10. Le service de la dette	49
ii. Proximité et qualité du service - services à la population	50
1. Missions Jeunesse et Bureau des Temps	50
2. Le service Démocratie de Proximité	51
3. L'état civil et les affaires funéraires	52
4. Les bâtiments communaux	52
5. La police municipale	53

INTRODUCTION

En 2011, renforcer la capacité d'investissement pour mettre en œuvre les projets de Caen en Capitales

En 2011, nous arriverons à mi-mandat. Après la phase d'élaboration des projets, nous sommes désormais entrés dans celle de leur mise en œuvre.

Partout, la ville bouge et se transforme. 2011 verra ainsi le lancement des travaux de réaménagement de la place Saint-Sauveur, l'achèvement de ceux de la place du commerce à la Grâce de Dieu, le début du chantier des Rives de l'Orne, ou du projet de renouvellement urbain du Clos Joli.

En 2010, pour la première fois depuis plus de 10 ans, Caen a produit plus de 700 logements, seuil minimal à atteindre pour ne plus perdre d'habitants. C'est notamment le résultat de notre politique de relance de l'investissement entamée dès le budget 2009.

La priorité à l'investissement : confirmer la relance engagée depuis 2009

Ainsi en 2011, malgré un contexte à nouveau difficile, du fait notamment d'un nouveau recul des contributions de l'Etat, le Budget Primitif sera marqué par le maintien à un haut niveau de notre effort d'investissement. Dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement élaborée en 2010, un effort sans précédent de remise à niveau des dépenses d'équipement a été programmé pour faire face aux défis de l'attractivité. C'est pourquoi, nous consoliderons en 2011, l'effort réalisé en 2009 et 2010 qui nous avait permis d'augmenter de 50 % le niveau de nos investissements.

La modernisation des dépenses de fonctionnement

Cette priorité donnée à l'investissement s'accompagnera en 2011, comme lors des budgets 2009 et 2010, d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui n'augmenteront pas à périmètre constant et sont même en légère diminution (- 0,2 %).

Ce recul global des dépenses de fonctionnement est lié à un effort sans précédent de modernisation du service public qui permet d'améliorer le service rendu à l'usager sans en augmenter le coût pour le contribuable. Seules les subventions au secteur associatif, les dépenses de personnel et la contribution au CCAS font exception au principe de réduction des dépenses de fonctionnement. C'est le résultat de notre choix en faveur d'une politique plus solidaire.

Grâce à ces efforts, nous pourrions redéployer nos moyens en faveur de nos priorités. Les Pôles de vie des quartiers, la rénovation de la salle Gutenberg à la Guérinière, ou celle de la caserne Claude Decaen, ainsi que la création de la nouvelle crèche à Beaulieu sont autant d'exemples des nouveaux services que nous voulons apporter aux Caennaises et aux Caennais.

En 2011, nous poursuivrons nos efforts pour construire une ville accueillante pour tous et plus solidaire.

Philippe Duron
Député-Maire de Caen

PRESENTATION DU BUDGET

i. Présentation générale

Le projet de budget primitif 2011 de la ville de Caen a été établi sur la base des orientations arrêtées lors du Conseil Municipal du 14 février dernier.

Le total des dépenses et recettes prévues au budget primitif 2011 s'élève à 196 150 000 € soit un montant sensiblement identique à celui observé en 2010 (194 887 000 €).

OBJET	BP 2010	structure	Projet BP 2011	2011/2010	structure
FONCTIONNEMENT	145 117 000		147 150 000	1,4%	75,0%
opérations réelles	132 740 000	77,2%	133 200 000	0,3%	77,5%
opérations d'ordre	12 377 000		13 950 000	12,7%	
INVESTISSEMENT	49 770 000		49 000 000	-1,5%	
opérations réelles	39 253 000	22,8%	38 750 000	-1,3%	22,5%
opérations d'ordre	10 517 000		10 250 000	-2,5%	
TOTAL	194 887 000		196 150 000	0,6%	
opérations réelles	171 993 000		171 950 000	0,0%	
opérations d'ordre	22 894 000		24 200 000	5,7%	

Le budget 2011 intègre quelques modifications de périmètre avec la prise en compte des nouvelles dispositions régissant les relations financières de la ville de Caen avec le Stade Malherbe de Caen, afin de prendre en compte les observations de la Chambre Régionale des Comptes. C'est ainsi que la taxe sur les spectacles est supprimée à compter du 1er janvier 2011 et qu'une majoration des prestations de communication et d'achat de places est prévue en contrepartie de la mise en place d'une redevance d'occupation du stade.

Par ailleurs, l'institution d'une taxe de séjour permettra de renforcer l'intervention de la ville dans le domaine de la promotion touristique.

De plus, le budget 2011 prend en compte également la reprise en gestion directe de la Foire de Pâques dans le cadre d'un budget équilibré en dépenses et recettes.

ii. Présentation par chapitres

1. Evolution 2010-2011

Section de fonctionnement

OBJET		BP 2010	Projet BP 2011	2011/2010	2011/2010 ***
DEPENSES					
011	charges à caractère général	25 846 945	25 673 596	-0,7%	-2,3%
012	charges de personnel	69 800 000	70 500 000	1,0%	0,9%
65	charges de gestion courante	32 421 061	32 238 348	-0,6%	-0,3%
66	charges financières	3 000 000	2 700 000	-10,0%	-10%
67	charges exceptionnelles	1 521 054	1 953 019	28,4%	4,2%
022	dépenses imprévues	150 940	135 037	-10,5%	NS
TOTAL dépenses réelles		132 740 000	133 200 000	0,3%	-0,2%
opérations d'ordre		12 377 000	13 950 000	12,7%	NS
TOTAL		145 117 000	147 150 000	1,4%	NS
RECETTES					
70	produits des services	6 807 070	7 881 300	15,8%	3,1%
73	impôts et taxes	88 349 751	90 351 140	2,3%	2,5%
74	dotations et subventions	46 086 160	44 878 378	-2,6%	-2,6%
75	produits de gestion courante	2 297 955	2 422 400	5,4%	5,4%
013	atténuation de charges	1 232 800	1 140 000	-7,5%	-7,5%
76	produits financiers	42 000	40 000	-4,8%	-4,8%
77	produits exceptionnels	84 264	186 782	121,7%	NS
TOTAL recettes réelles		144 900 000	146 900 000	1,4%	0,8%
opérations d'ordre		217 000	250 000	15,2%	NS
TOTAL		145 117 000	147 150 000	1,4%	NS

*** évolution à périmètre constant

Section d'investissement

OBJET		BP 2010	Projet BP 2011	2011/2010
16	DEPENSES			
	emprunts	11 500 000	11 856 645	3,1%
	dépenses d'équipement	27 753 000	26 893 355	-3,1%
	- opérations individualisées	18 814 250	17 882 250	-5,0%
	- programmes annuels	8 231 400	8 462 905	2,8%
	- autres dépenses	707 350	548 200	-22,5%
	TOTAL dépenses réelles	39 253 000	38 750 000	-1,3%
	opérations d'ordre	10 517 000	10 250 000	-2,5%
	TOTAL	49 770 000	49 000 000	-1,5%
	RECETTES			
10	dotations et réserves	4 940 000	4 300 000	-13,0%
13	subventions d'investissement reçues	5 313 000	6 000 000	12,9%
16	Emprunts	15 200 000	13 100 000	-13,8%
27	immobilisations financières	100 000	400 000	300,0%
024	produit des cessions	1 540 000	1 250 000	-18,8%
	TOTAL recettes réelles	27 093 000	25 050 000	-7,5%
	opérations d'ordre	22 677 000	23 950 000	5,6%
	TOTAL	49 770 000	49 000 000	-1,5%

2. Faits significatifs

A - Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,4 % mais de seulement 0,8 % à périmètre constant.

- Les produits des services représentent 7,9 M€, (+ 15,8 %).

Ce poste inclut la nouvelle redevance d'occupation du Stade d'Ornano (750 K€), la refacturation à l'agglomération de la mutualisation de la DSIT (45 K€) et au Comité des Œuvres du personnel municipal (COS) des personnels mis à disposition (97 K€).

Si l'on neutralise ces postes, l'évolution de ce chapitre est de 2,7 %.

- Les impôts et taxes représenteront 90,4 M€, soit + 2,3 %.

Cette évolution provient en premier lieu du produit de la fiscalité locale 64 830 K€ contre 63 090 K€ en 2010 soit une progression de + 2,8 %.

Ce produit est obtenu à taux communaux constants grâce à une évolution favorable des bases d'imposition qui fait apparaître une croissance physique des bases imposables de 0,9 %.

objet	2008	2009	09/08	09/08 hors actu	2010	10/09	10/09 hors actu	2011	11/10	11/10 hors actu
TH	148 947 842	152 437 119	2,3%	-0,2%	153 745 493	0,9%	-0,3%	158 088 000	2,8%	0,8%
FB	112 004 161	115 525 329	3,1%	0,6%	117 747 813	1,9%	0,7%	121 392 000	3,1%	1,1%
FNB	335 615	350 521	4,4%	1,9%	361 498	3,1%	1,9%	365 200	1,0%	-1,0%
TOTAL	261 287 618	268 312 969	2,7%	0,2%	271 854 804	1,3%	0,1%	279 845 200	2,9%	0,9%

actualisation des bases

2,5%

1,2%

2,0%

Après la constatation d'une stagnation des bases en 2009 et 2010, on peut se réjouir de la progression des bases de T.H. (+0,8 %) et de celles du F.B. (+1,1%) qui corrobore les signaux encourageant enregistrés dans le domaine de l'évolution de la population et des constructions sur le territoire de la ville.

Par ailleurs, la reprise du marché immobilier sur la ville permet d'envisager une croissance des droits de mutation (+300 K€).

Il faut également relever la reconduction à l'identique des reversements de fiscalité en provenance de la communauté d'agglomération pour 16 278 K€ dont 1 125 K€ de dotation de solidarité communale.

Il faut aussi retenir la fin du reversement par le Département de la taxe sur l'électricité (-100 K€). Cette diminution a été lissée sur plusieurs années, la recette était de 500 K€ à l'origine.

- Les dotations et subventions 44,9 M€ sont en baisse de 2,6 %.

Bien que toutes les notifications ne soient pas encore parvenues, on peut estimer que les dotations de l'Etat seront en baisse de 2,2 % par rapport à 2010, ce qui vient confirmer l'amplification du recul des contributions de l'Etat à la Ville de Caen.

OBJET	BP 2010	CA 2010	Projet BP 2011	BP 11/10	BP 11/CA 10
DGF	36 959 092	37 363 822	36 650 000	-0,8%	-1,9%
dotation forfaitaire	32 330 092	32 330 092	31 720 000	-1,9%	-1,9%
DSU	4 120 000	4 128 021	4 130 000	0,2%	0,0%
FNTP	509 000	905 709	800 000	57,2%	-11,7%
DGD	425 500	422 047	425 000	-0,1%	0,7%
COMPENSATIONS FISCALES	4 011 182	4 011 182	3 786 678	-5,6%	-5,6%
compensations TP	1 137 607	1 137 607	970 000	-14,7%	-14,7%
compensations FB	760 412	760 412	812 852	6,9%	6,9%
compensations T H	2 113 163	2 113 163	2 003 826	-5,2%	-5,2%
TOTAL GENERAL	41 395 774	41 797 051	40 861 678	-1,3%	-2,2%

Il est à noter, comme cela avait été évoqué lors de la décision modificative 2010, que la majoration de la dotation nationale de péréquation, qui n'avait pas été budgétée en 2010 car elle avait été perdue en 2009, a été finalement perçue. Même si les critères d'attribution font que la Ville de Caen tangente la limite d'attribution, cette recette a été inscrite au budget 2010.

Par ailleurs, la fin en 2011 du financement de la MOUS pour l'opération ANRU fait apparaître une perte de recettes de 115 K€. La baisse des partenariats pour les expositions des musées et les fêtes populaires fait craindre une réduction des recettes de plus de 250 K€.

- Les produits de gestion courante devraient s'élever à 2,4 M€ (+ 5,4 %). Ils intègrent notamment le reversement des loyers du parc social de la ville géré par Caen Habitat 650 K€ et les redevances des fermiers de la ville qui sont en progression suite au renouvellement de la Délégation de Service Public du Mémorial.

B - La progression des dépenses réelles de fonctionnement est particulièrement contenue +0,3 %, ces dépenses régressent même à périmètre constant (- 0,2 %).

Cette maîtrise est le résultat de la politique de modernisation de la dépense menée par la Municipalité qui a par exemple permis de contenir l'évolution de la subvention au CCAS (+1 %) grâce principalement à la mutualisation de ses services fonctionnels.

La masse salariale évolue de +1 % malgré le gel des salaires de la fonction publique pour prendre en compte la déclinaison de l'agenda social qui a conduit à augmenter les ratios d'avancement de grade et la poursuite de la revalorisation du régime indemnitaire.

Les autres chapitres de dépenses font parfois l'objet d'adaptations techniques pour mieux recouvrir la réalité budgétaire notamment en termes de subventions (partage entre subventions courantes et subventions exceptionnelles ou affectées) ce qui se traduit par une augmentation du chapitre 67. Au total, la masse allouée aux associations partenaires traduit bien l'effort soutenu de la ville en faveur des initiatives citoyennes dans une période de précarisation des fonctionnements de ces structures souvent fragiles

Globalement, les recettes progressent de 1,4 % et les dépenses de seulement 0,4 %, ce qui permet de consolider l'autofinancement et de dégager une capacité de contribution aux investissements de 13,7 M€ en hausse de 12 % par rapport à 2010.

Aussi, Malgré un contexte particulièrement contraint, la ville s'est donc donné les moyens de poursuivre son ambitieuse politique d'investissement.

I. ESPACE PUBLIC ET CADRE DE VIE

LES GRANDE MASSES BUDGETAIRES

	BP 2010	BP 2011	EVOL 2011/2010
INVESTISSEMENT			
Investissement courant	283 700	233 200	-17,8%
Programmes annuels	2 258 500	2 223 500	-1,5%
Opérations individualisées	11 391 000	8 658 500	-24%
TOTAL	13 933 200	11 115 200	-20,2%
FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général	3 522 860	3 429 530	-1,3%
65 Autres Charges gestion courante	2 009 400	1 950 920	-2,9%
65736 Subvention au C.C.A.S.	25 000	25 000	
65748 Subventions aux associations	472 400	393 920	-16,6%
65** Autres Charges gestion courante	1 512 000	1 532 000	+1,3%
67 Charges exceptionnelles	624 064	698 369	+11,9%
6745 Subventions affectées aux associations	624 064	678 369	+11,9%
67** Autres charges exceptionnelles		20 000	
TOTAL	6 156 324	6 078 819	-1,3%
TOTAL GENERAL	20 089 524	17 194 019	-14,4%

PROGRAMMATION PLURI ANNUELLE - OPERATIONS INDIVIDUALISEES

OBJET	autorisation de programme	crédits de paiement BP 2010	crédits de paiement 2011	crédits de paiement 2010 + 2011
LOGEMENT	11 760 000	2 876 000	790 500	3 666 500
Opération CAEN habitat sur Folie Couvrechef	1 460 000	750 000		750 000
OPAH économies d'énergie - lutte contre la précarité énergétique	1 000 000	50 000		50 000
OPAH logements indignes	500 000	25 000		25 000
Aide au logement social (bailleurs sociaux)	2 000 000	1 281 000	500 000	1 781 000
Aides aux particuliers (ptz ppr)	1 000 000	270 000	240 500	510 500
Aides aux particuliers (pass foncier)	1 000 000	100 000		100 000
IGVC	1 000 000	200 000		200 000
Logements sociaux - accompagnement en espaces publics	3 800 000	200 000	50 000	250 000
POLITIQUE FONCIERE ET IMMOBILIERE	10 000 000	1 700 000	135 000	1 835 000
Rachats EPFN	10 000 000	1 700 000	135 000	1 835 000
AMENAGEMENT URBAIN	18 050 000	1 510 000	2 850 000	4 810 000
Attractivité du centre ville	7 000 000	1 340 000	1 800 000	3 140 000
dont rue de strasbourg		1 300 000		1 300 000
dont rue bellivet		40 000		40 000
dont rue Pierre Aimé Lair			300 000	
dont place st sauveur			1 500 000	
Presqu'île - Rives de l'orne	6 800 000	150 000	550 000	1 150 000
dont SPLA Rives de l'Orne			450 000	
Zones d'aménagements - viabilité primaire	2 050 000	20 000	350 000	370 000
Entrée de ville - Avenue Clemenceau	2 200 000		150 000	150 000
RENOUVELLEMENT URBAIN	16 250 000	2 120 000	2 075 000	4 195 000
ANRU - aménagement d'espaces publics	13 250 000	2 000 000	2 000 000	4 000 000
Quartier du chemin vert - projet de développement	3 000 000	120 000	75 000	195 000
DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	26 500 000	2 235 000	2 393 000	4 628 000
Assainissement pluvial	3 000 000	600 000	400 000	1 000 000
Eau potable - préservation de la ressource	3 000 000	200 000	500 000	700 000
Eau potable - renouvellement des réseaux	15 500 000	1 000 000	1 105 000	2 105 000
Eclairage public - programme de réduction de la consommation	2 000 000	65 000	118 000	183 000
Mise aux normes du patrimoine municipal suite au "grenelle" de l'environnement	2 000 000	150 000		150 000
Programme "énergie renouvelable"	1 000 000	170 000	270 000	440 000
Chaudière bois quartier sud		50 000		50 000
DEPLACEMENTS	7 800 000	2 150 000	2 020 000	4 170 000
Programme HANDICAP- accessibilité (espaces publics)	1 500 000	300 000	300 000	600 000
Gare SNCF(accessibilité quais)	800 000	250 000	120 000	370 000
Programme bus	3 000 000	1 000 000	1 000 000	2 000 000
Pistes cyclables	2 500 000	600 000	600 000	1 200 000
TOTAL GENERAL POLE 1 - Budget Principal	71 860 000	11 391 000	8 658 500	20 499 500

i. Le Développement Durable

Par les politiques qu'elle met en œuvre sur son territoire, la ville de Caen est un acteur clé dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique.

En effet, 50 à 60 % des problématiques posées par le réchauffement climatique dépendent des collectivités territoriales qui sont désormais reconnues pour entreprendre des actions au niveau local. Elles disposent d'une ingénierie complète en matière de lutte contre le changement climatique : outils réglementaires (SCOT, PLU, PDU), contractuels, Agenda 21, Plan climat territorial, etc.

La Convention des Maires signée le 4 mai 2010 engage la Ville à dépasser les objectifs fixés par l'Union Européenne pour 2020, parmi lesquels la réduction d'au moins 20 % les émissions de CO² sur son territoire. Cela passe par la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de l'énergie durable dans leur champ de compétence.

En matière d'investissement, priorité est donnée aux dispositions du Grenelle de l'Environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise des consommations, développement des énergies renouvelables et lutte contre le réchauffement climatique.

Installation solaire photovoltaïque - 270 000 €

Etude de faisabilité photovoltaïque sur le patrimoine communal : sur les 15 sites analysés, le bureau d'étude Les 7 vents du Cotentin a produit une étude technico-économique sur 2 bâtiments : le groupe scolaire Victor Lesage et le Zénith. Le coût d'investissement de ces deux opérations est estimé (maîtrise d'œuvre incluse) à 400 000 € HT. Ces deux opérations généreront des recettes annuelles d'environ 40 000 € (base 2010).

La mission se poursuit par une étude approfondie sur 3 autres sites pour un coût prévisionnel de 280 000 € HT.

Etude de faisabilité photovoltaïque sur la toiture du Stade d'Ornano : étude menée par le bureau d'études ALBEDO d'un montant de 18 800 € TTC.

Eclairage public - Programme de réduction des consommations : 118 000 €

L'objectif est de réaliser 20 % d'économie d'énergie d'ici à 2020. Un audit avec diagnostic photométrique et diagnostic qualitatif du patrimoine a été lancé qui conduira à l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement de la Lumière. Cette étude pourrait bénéficier d'une participation financière de l'ADEME. Sur 2011, sera mise en œuvre une programmation de l'éclairage public via l'équipement d'horloges astronomiques qui permettront l'adaptation des temps d'allumage et des gains d'énergie.

Diagnostic de performance énergétique

Un premier audit sera lancé sur le patrimoine communal pour sélectionner les bâtiments qui représente les plus forts enjeux en matière d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO2. La deuxième phase consistera à la réalisation d'un audit par bâtiment ciblé qui précisera les solutions techniques adaptées et leurs mises en œuvre.

L'ADEME sera sollicitée pour participer financièrement à ce projet. Le taux d'aide escompté est de 50 % maximum.

En matière de mobilité, des actions seront mises en œuvre pour favoriser la promotion des modes doux.

La démarche Agenda 21 en cours de révision est fondée sur l'engagement de Caen dans les défis planétaires qui se concrétise par la mise en œuvre d'un programme d'actions répondant aux enjeux du développement durable, la mise en œuvre de nouvelles formes de dialogues, de débats et d'informations qui mettent les Caennais et les agents municipaux au cœur du dispositif.

Agenda 21 : 15 000€

Deux étapes majeures sont envisagées sur l'année 2011 :

- Réalisation d'un Forum Agenda 21 qui rassemblera les élus, les services, les conseillers de quartiers, les partenaires associés et les citoyens via un blog.
- Publication de l'Agenda 21 - mai 2011 avec définition du plan de communication et conception d'une nouvelle identité graphique (cession des droits).

Sensibilisation au développement durable : 3 000 €

Développer au sein de la collectivité des actions de formation et de sensibilisation des agents au développement durable - éducation à l'éco-responsabilité (travail, déplacements...) avec l'intervention d'experts.

PDE - Lancement d'un système organisé de covoiturage : 8 000 €

L'association Eco mobile a été retenue pour une durée de 2 ans pour accompagner la Ville dans cette démarche.

Soutien aux actions de développement durable : 4 000 €

L'objectif est d'apporter un appui financier aux structures locales qui mènent des actions de sensibilisation auprès du grand public sur les grands axes du développement durable, manifestations pédagogiques, culturelles...

PDE - Transports collectifs : 35 000 €

Reconduction de la participation de la Ville sur l'abonnement des transports collectifs pour les déplacements domicile travail des agents et sur la location de vélo. Augmentation du nombre d'abonnés 2010, soit 150 agents. Achat des tickets bus pour les déplacements professionnels des agents.

Evènementiel développement durable et mobilité : 15 000 €

La Ville s'inscrit dans de nombreuses démarches nationales (semaine du développement durable, semaine européenne de la mobilité...) qui nécessitent la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'animations auprès du public caennais. En parallèle, de nouvelles opérations sont à engager sur de nombreuses thématiques afin de valoriser les démarches engagées et de communiquer au niveau national sur les initiatives locales.

Mobilité alternative - réflexion sur un service d'auto-partage : 8 000 €

La réalisation d'une journée d'information sur l'auto-partage est programmée. L'objectif de cette journée est de réunir les acteurs de la mobilité et de familiariser l'ensemble des acteurs locaux au concept de l'auto-partage afin de permettre son développement sur le territoire de Caen. Cette action s'inscrit dans la cadre de la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique avec des échanges entre les villes du réseau et en partenariat avec Viacités.

Accompagnement des plans de mobilité des écoles : 3 000 €

Développer des actions pédagogiques sur le thème général de l'éco mobilité et informer et sensibiliser les enfants à un comportement citoyen, respectueux de l'environnement dans leur choix de modes de transport. Cette sensibilisation pourrait s'accompagner de petits travaux d'aménagements.

ii. Propreté Urbaine et Environnement

L'année 2011 doit permettre de poursuivre les efforts de prise en compte de l'environnement dans l'entretien de l'espace public. Ainsi, le plan de gestion différenciée du désherbage doit se concrétiser. Sa mise en place s'accompagnera d'acquisition de matériels spécifiques de désherbage écologique.

Par ailleurs, le recours au travail solidaire avec des associations de personnes handicapées ou en situation de réinsertion professionnelle doit être développé. Pour ce faire, une ligne de crédit de 25 000 € est mise en place afin de financer des prestations de ramassage de feuilles, de débroussaillage et de désherbage manuel.

Un effort particulier sera fait en matière de dégrafitage avec la création d'une équipe en régie dédiée à ce travail. Pour ce faire, l'acquisition d'un premier équipement d'hydro-gommage (40 000 €) est prévue en 2011.

Enfin, les partenariats mis en place avec les associations environnementalistes seront développés (enveloppe de 25 000 €). Ils permettent une meilleure connaissance du patrimoine naturel de la ville et contribuent à la sensibilisation du public en matière d'environnement et de biodiversité.

iii. Eau Potable et Assainissement Pluvial

Par délibération en date du 16 novembre 2009, le conseil municipal a adopté le programme pluriannuel d'investissement et de reconquête **en matière d'eau potable**, programme renforcé pour les 12 prochaines années.

Afin de financer cet important programme du budget annexe, la contribution pour investissement, prévue au contrat d'affermage, a été mise en place à compter du 1^{er} janvier 2010, à hauteur de 0,10 €/m³¹.*

Le programme de travaux inscrit au BP 2011 s'élève à 1 105 000 € HT, réparti en deux chapitres distincts :

- Le chapitre "renouvellement du patrimoine" intègre :

- la gestion courante du patrimoine (réparations, amélioration du réseau...) pour une valeur de 130 000 € HT,
- le renouvellement des réseaux (principalement ceux en fonte grise joint plomb) pour une valeur de 975 000 € HT,

A noter que les reports de crédits 2010 pour 1 400 000 € HT permettront de compléter cette enveloppe de 1 100 000 € et de poursuivre la réhabilitation du patrimoine (réservoir) pour 300 000 €.

- Le chapitre "reconquête de la ressource" comprend :

- l'acquisition de terrains dans la cadre de la mise en place des périmètres de protection (Moulines, prairie,..) pour une valeur de 500 000 € HT,
- le sous chapitre gestion courante des terrains sera à alimenter lorsque les terrains seront acquis.

En **matière d'assainissement pluvial** (qui relève du budget principal), le programme de travaux résulte :

- soit d'une opération d'aménagement (zone piétonne, opération ANRU, zone d'aménagement d'urbanisme,.....) pour un coût estimé de travaux sur les opérations programmées en 2011 de 555 000 € ;

- soit d'une coordination nécessaire des travaux de rénovation des réseaux souterrains par les gestionnaires concernés (ERDF, GRDF, France Télécom, Caen la Mer pour l'assainissement eaux-usées et la Ville de Caen pour l'eau potable et l'assainissement pluvial) pour un coût estimé de travaux sur les opérations programmées en 2011 de 400 000 €.

¹ Evolution proposée : elle est fixée à 0,1036 €/m³ au 1^{er} janvier 2011.

iv. Voirie et espaces publics

En section d'investissement **quatre opérations individualisées de la PPI** sont inscrites au BP 2011 :

➤ **Travaux d'aménagement dans le cadre de la redynamisation du centre ville** : Un crédit de 1 800 000 € est prévu pour la poursuite du programme de travaux destiné à développer le secteur piétonnier du centre ville. Cette opération constitue également une remise à niveau patrimoniale totale puisqu'elle concerne tous les réseaux souterrains de desserte (eau et assainissement, gaz et électricité; téléphone,...).

- **Le réaménagement de la rue de Strasbourg et d'une partie des rues adjacentes** a été mis en œuvre en 2010 et il est prévu en 2011 de réaménager une partie de la rue Pierre-Aimé Lair pour 300 000 € pour compléter ce périmètre.
- **L'aménagement de la place St Sauveur** : Un budget de 1 500 000 € en 2011 permettra de financer la première tranche du projet d'aménagement de la place St Sauveur qui constitue l'un des enjeux essentiels du projet de dynamisation du centre-ville.

➤ **Aménagement des Espaces Publics des Rives de l'Orne** : Le projet des Rives de l'Orne doit entrer dans une phase opérationnelle puisque le démarrage de l'opération menée par les sociétés APSYS/SAFAUR est prévu fin 2010/début 2011. L'aménagement des espaces publics bordant ces deux îlots, déjà engagé par la réalisation de la voie Est-Ouest, doit être poursuivi dans sa programmation en vue d'une livraison concomitante des espaces publics et de l'opération APSYS. D'un point de vue opérationnel, il apparaît essentiel de pouvoir lancer l'ensemble des études nécessaires à l'aboutissement de ce projet jusqu'au stade appels d'offres. Les dépenses nécessaires à la réalisation complète des études de conception sont évaluées à :

- 140 000 € HT pour le budget annexe urbanisme.

- 250 000 € TTC pour le budget principal. Sachant que 150 000 € TTC ont été inscrits en 2010, il y a lieu de prévoir un complément de 100 000 € sur le BP 2011.

➤ **La mise en accessibilité des quais de la gare SNCF** : Pour faire suite aux aménagements réalisés par la SNCF au sein du bâtiment voyageur (la Gare), Réseau Ferré de France (RFF) s'est engagé de son côté à faire procéder aux travaux nécessaires à la bonne accessibilité des installations SNCF, et plus particulièrement des quais, pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ce projet a été élaboré grâce à un partenariat associant l'Etat, Réseau Ferré de France, la Région Basse-Normandie, le Département du Calvados, Caen la Mer et la Ville de Caen. La part de la Ville sera de l'ordre de 800 000 € sur un projet évalué à plus de 8,7 M€. Dès 2011, un budget de 120 000 € est à mettre en place dans le cadre de la convention signée en 2010 entre tous les partenaires.

➤ **Aménagement entrée de ville avenue Clémenceau** : Afin d'améliorer l'attractivité et l'image de la ville centre de l'agglomération, la Ville de Caen souhaite restructurer l'entrée de ville constituée par l'avenue Clémenceau. Cette restructuration doit permettre notamment d'accompagner les opérations de construction de logements et de commerces sur le secteur CHR-CLOS JOLI en créant un pôle de vie attractif. De plus, la rue des Cultures et la trame viaire du quartier CLOS JOLI seront restructurées en fonction de l'évolution des constructions de bâtiment sur le secteur. Pour engager ce projet un crédit d'études de 150 000 € est inscrit au budget 2011.

En ce qui concerne les programmes annuels relatifs à la maintenance du patrimoine existant il convient de signaler les points suivants :

➤ **Les carrières souterraines nécessitent un contrôle et un suivi permanent** : un crédit de 50 000 € pour travaux et études est à mettre en place.

Il sera consacré :

- à des sondages de sol, des expertises gravimétriques et des mises en sécurité (20 000 €).
- au lancement des études de confortement des carrières du secteur Vaubenard (30 000 €).

➤ La reconduction pour 2011 de l'effort important de remise à niveau et de modernisation du système de **signalisation tricolore** de la Ville pour un montant de **190 000 €**. Cette opération engagée en 2008 s'étalera sur une période de 6 ans et s'achèvera fin 2013.

➤ La reconduction pour 2011 du budget alloué au remplacement de **gros matériels de voirie (20 000 €)**.

➤ La reconduction pour 2011 du budget alloué à la maintenance du parc de signalisations directionnelles (**jalonnement**) soit **50 000 €**.

➤ La reconduction pour 2011 du budget alloué à la **sécurité routière**, soit **280 000 €**. Ce budget vise à la réalisation des petits aménagements préventifs destinés à protéger les plus vulnérables, en particulier les piétons. Il permet de répondre aux nombreuses demandes des habitants et des usagers qui font souvent état de leur ressentis d'insécurité.

➤ La reconduction pour 2011 du budget affecté **aux grosses réparations d'éclairage public**, soit **435 000 €**.

➤ La reconduction pour 2011 du budget **affecté aux grosses réparations des voiries et espaces publics divers**, soit **1 160 000 €**. Le maintien à niveau des chaussées et trottoirs tant sur le plan de leur aspect, leur confort ou de leur sécurité, conditionne directement la qualité de vie des habitants et des usagers.

➤ Le financement de l'opération **d'effacement de réseaux aériens de la rue de la Folie (65 000 €** pour un montant total de la part Ville de 130 000 € qui sera financée sur 2011 et sur 2012).

➤ La reconduction pour 2011 du budget de **300 000 €** affecté à la **mise en accessibilité des voiries et espaces publics**. Ce crédit permet à la Ville de répondre aux dispositions réglementaires édictées par la loi du 11 février 2005. Ce financement permettra de réaliser en 2011 le projet d'aménagement de l'Esplanade de l'Hôtel de Ville destiné à faciliter l'accessibilité des handicapés. Le montant de cette opération est évalué à 350 000 €. Le budget handicap bâtiments et le budget aménagements cyclables de la voirie contribueront pour partie à son financement compte tenu des implications du projet dans ces deux domaines.

➤ La reconduction pour 2011 du budget de **600 000 €** affecté au programme d'aménagement cyclable.

➤ L'inscription en 2011 comme en 2010 d'un crédit de **1 000 000 €** pour la réalisation de programme de travaux destinés à développer l'attractivité, la conformité et la vitesse commerciale des transports en commun (**programme bus**).

En section de fonctionnement, les dépenses courantes de fonctionnement sont en baisse de **4 %** par rapport à 2010. Ce résultat est obtenu par la non-application d'une quelconque actualisation liée à l'inflation ainsi que par la réalisation d'économies :

➤ sur le coût d'entretien de l'éclairage public (monuments historiques, entretien préventif installation, entretien curatif réseau) rendues possibles compte tenu des efforts de rénovation importants réalisés sur ces installations (programmes annuels, plan de relance en 2009) ou prévisibles (programmation d'un plan lumière) ;

➤ sur l'entretien du système de signalisation tricolore compte tenu de l'action en cours de refonte et de rénovation lourdes de ces installations ;

➤ sur les dépenses de fournitures de matériels et de matériaux obtenues par le choix de solutions techniques adaptées et la maîtrise du nombre d'équipements présents sur le domaine public ;

➤ sur les dépenses d'entretien de certains équipements spécifiques.

Les **autres dépenses de fonctionnement** concernent essentiellement les marchés de prestations de service confiés à Clear Channel pour le système V'eol et à Vinci Park pour la maintenance et l'exploitation des horodateurs.

v. Le développement social urbain

L'année 2011 est une année particulière pour le développement social urbain tant au niveau national que local. En effet, le montant des crédits Etat/Acsé, affecté aux associations éligibles au CUCS sur le territoire caennais, est en baisse de plus de 300 000€ par rapport à 2010.

Cette diminution se traduira par une diminution et/ou un appauvrissement de l'offre proposée par les associations aux populations les plus fragilisées et mettra en péril de nombreux emplois associatifs (vacataires ou permanents).

La Ville a décidé de sanctuariser les crédits dédiés aux associations œuvrant dans le cadre de la politique de la ville et reconduira les crédits affectés à l'appel à projets du CUCS.

Par ailleurs, la DDSU consolidera en 2011 ses liens avec l'Université de Caen dans les domaines de la prévention de la délinquance et de la médiation sociale en confiant aux étudiants de master géographie politique de la ville une étude sur les nuisances et troubles nocturnes en fin de semaine au centre ville.

Sur le poste des recettes de fonctionnement la fin du dispositif **MOUS** (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) prévu fin 2011 qui faisait l'objet de subventions importantes de l'ANRU et de la Caisse des Dépôts pour le financement des postes de la ville de Caen dédiés à la conduite des projets fera qu'en 2011 le crédit inscrit au budget sera de 90 000 € (avenant avec la Caisse des Dépôts pour prolonger d'un an la convention en redéployant des crédits dédiés à de l'ingénierie externe et non utilisés) contre 300 000 € inscrits sur ce dispositif en 2010, soit une enveloppe divisée par plus de 3.

Par ailleurs, d'autres recettes de fonctionnement sont prévues sur 2011 :

- **25 000 € de recettes ANRU et Région** pour l'accompagnement des habitants à la mutation de leur quartier ;
- **45 000 € du Conseil Général** au titre de sa participation dans le cadre de la politique de la ville.

En investissement, avec 2 000 000 € d'inscrits pour les projets de renouvellement urbain d'importants aménagements seront engagés en phase travaux sur la Grace de Dieu et la Guérinière.

- A la Grâce de Dieu, fin de l'aménagement de la place du commerce,
- A la Guérinière, fin de l'aménagement de la rue Guillaume Gillet, rue de la Bienfaisance, liaison douce Charité...

Le programme global convention ANRU, tous maîtres d'ouvrage confondus, de 160 M€ contractualisé sur la période **2004-2012 correspond à 140 opérations différentes**.-Un projet d'avenant est en cours de préparation pour prolonger la convention d'un an (engagement avant fin 2013 pour solde avant fin 2015) et permettre de redéployer des crédits non utilisés (Ville, ANRU, Région, Caen Habitat) vers de nouvelles opérations identifiées.

Enfin, dans le cadre du projet de développement territorial du Chemin Vert, il est prévu d'achever en 2011 l'élaboration du plan guide et réaliser via une mission d'architecte conseil.

Ces projets de renouvellement urbain seront financés à hauteur de **1 200 000 €** dont 800 000 € de l'ANRU et 400 000 € du Conseil Régional.

vi. Urbanisme et logement

Le budget de la direction de l'Urbanisme comporte en plus du **Budget principal**, le **Budget annexe « Opérations d'Urbanisme »**.

Par principe, les dépenses et recettes afférentes aux **infrastructures primaires des opérations d'urbanisme** ne sont pas imputées au Budget annexe mais au Budget principal / section investissement dans la mesure où elles bénéficient à l'ensemble de la collectivité et non aux seuls usagers de l'opération d'urbanisme.

Les **dépenses d'investissement** concernent 4 grands types d'actions répondant aux priorités stratégiques :

➤ **Le financement de la révision du POS en PLU** La procédure d'**élaboration du PLU** se poursuit en 2011 avec la communication sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et la mise à l'étude des projets de zonage et de règlement : **130 000 €** (90 000 € en 2010) ;

➤ **Les aides à la réalisation de logements locatifs sociaux et à la réhabilitation des logements privés : 675 000 €** qui témoignent de l'importance accordée à la priorité « effort de solidarité » en matière de logement :

- **Les aides à la réalisation de logements sociaux (550 000 €)**. Il s'agit principalement des **subventions versées aux bailleurs sociaux, ou à l'Etablissement Public Foncier de Basse-Normandie (EPFN) afin de permettre l'intervention du fonds de minoration foncière**, pour réduire la charge que représente l'acquisition des terrains constructibles au prix du marché : 500 000 €.

- **Les autres aides** consistent en financement des travaux de voiries et réseaux pour accompagner les opérations de construction de logements sociaux : pour 2011, poursuite des travaux de la cité de la Haie Vigné **et travaux en accompagnement du programme de construction de la société Caennaise sur l'îlot Authie Sud (50 000 €)**.

➤ **Les aides à la réhabilitation de logements privés - participations versées aux propriétaires** qui réalisent des travaux de réhabilitation soit dans le centre ancien soit dans le cadre de l'OPAH Logements Indignes/Economies d'Energie qui débutera en 2011.

➤ **Les travaux d'aménagement primaire des opérations d'urbanisme : 350 000 €**

En 2011 ces travaux concernent 2 opérations :

• **La ZAC Claude Decaen** : finition de l'avenue du 43^{ème} Régiment d'Artillerie, en accompagnement de la mise en service de la nouvelle Gendarmerie : **50 000 €**.

• **La ZAC Gardin** : poursuite de l'aménagement de la 2^{ème} tranche en accompagnement des deux derniers programmes de construction : **300 000 €** (20 000 € en 2010).

➤ **La participation aux études menées par la SPLA Caen Presqu'Île : 450 000 €.**

Les dépenses d'investissement de l'Urbanisme s'élèvent ainsi à **1 505 000 €** au titre du budget 2011.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **246 000 €**. Elles sont constituées des participations pour non réalisation d'aires de stationnement (20 000 €), des subventions de l'Etat et de la Région pour l'OPAH Logements Indignes/Economies d'énergies (26 000 €) et des participations à la SPLA Caen Presqu'Île (200 000 €) versées par la Région, la Communauté d'Agglomération, les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair et Ports Normands Associés.

Le **budget de fonctionnement** de la direction de l'urbanisme se décompose de la façon suivante :

- **Le fonctionnement courant des services** : 21 050 € ;
- **Le fonctionnement de l'Atelier Public d'Urbanisme et la subvention à "Caen, les Rencontres"**: 40 000 €
- **La cotisation à l'Agence d'Urbanisme** : 13 000 €
- **Le financement d'actions en faveur du logement** pour un montant de 62 870 € : Il s'agit de la participation au Fonds Solidarité Habitat (FSH) et du coût d'animation (1^{ère} année) de l'OPAH « Logements indignes /Economies d'énergies».

Les dépenses de fonctionnement du budget de l'urbanisme s'élèvent ainsi à **136 920 €** au titre du budget 2011.

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **26 000 €** et sont constituées des subventions versées par l'Etat et la Région pour la 1^{ère} année d'animation de l'OPAH.

Le budget annexe porte sur un montant de dépenses de 11 520 000 €. Il est équilibré par une prévision de recettes de cessions de terrains d'un montant équivalent.

Les **dépenses du budget annexe** concernent les **frais d'étude, les acquisitions de terrains et d'immeubles et les travaux d'aménagement des opérations d'urbanisme**. Elles portent pour 2011 sur les opérations suivantes :

- **ZAC BEAULIEU** : 1 662 400 € (principalement travaux d'aménagement secondaire dont une première tranche de confortement de carrières + frais de géomètres).
- **ZAC GARDIN** : 2 000 € (architecte-conseil)
- **ZAC CLAUDE DECAEN** : 25 000 € (finitions de trottoirs).
- **ZAC FOLIE COUVRECHEF** : 35 000 € (frais de géomètres + travaux d'accompagnement des opérations de construction).
- **ZAC CLAUDE MONET** (extension Ilot des Bouviers) : 50 000 € (démolitions).

- **PRESQU'ILE** : 1 563 000 € (acquisitions de terrains + rachats à l'EPFN + frais d'études + démolitions).
- **RIVES DE L'ORNE** : 4 644 000 € (principalement acquisition de terrains à la SNCF + rachats à l'EPFN + dépollution et travaux d'aménagement liés au projet Apsys + frais d'études).
- **TOURVILLE** : 364 500 € (aménagement en accompagnement du 1^{er} projet de construction + frais de géomètres + démolition).
- **ZONE PORTUAIRE** : 100 000 €
- **ILOT AUTHIE SUD** : 73 000 € (frais d'études + travaux d'aménagement en accompagnement du 1^{er} programme de construction par la Caennaise).
- **GUILLAUME DE NORMANDIE** : 424 000 € (frais d'études + 1^{er} travaux d'aménagement)
- **CLEMENCEAU** : 2 574 000 € (frais d'études + acquisition d'une 1^{ère} tranche de terrains du CHR + travaux préparatoires).

Les recettes **du budget annexe** sont constituées par le produit des **cessions de terrains viabilisés** aux opérateurs appelés à réaliser des programmes de construction. Les prévisions de recettes pour l'année 2011 se répartissent comme suit :

- **ZAC BEAULIEU** : 1 305 000 €
- **ZAC FOLIE COUVRECHEF** : 270 000 €
- **RIVES DE L'ORNE** : 4 895 300 €
- **TOURVILLE** : 1 018 100 €
- **PRESQU'ILE** : 2 400 000 €
- **GUILLAUME DE NORMANDIE** : 1 631 600 €
- **CLEMENCEAU** : 1 220 700 €

II. POPULATION ET VIVRE ENSEMBLE

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

	BP 2010	BP 2011	EVOL 2011/2010
INVESTISSEMENT			
Investissement courant	119 000	42 000	-64,7%
Programmes annuels	459 000	555 705	+21,1%
Opérations individualisées	2 128 250	5 188 750	+143,8%
TOTAL	2 706 250	5 786 455	+113,8%
FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général	5 854 980	5 834 740	-0,3%
65 Autres Charges gestion courante	26 443 950	26 203 808	-0,9%
65736 Subvention au C.C.A.S.	13 935 000	14 075 000	+1%
65747 Subventions aux clubs professionnels	1 174 000	1 124 000	-4,3%
65748 Subventions aux associations	6 268 950	6 107 808	-2,6
65** Autres Charges gestion courante	5 066 000	4 897 000	-3,3%
67 Charges exceptionnelles	595 490	931 150	+56,4%
6745 Subventions affectées aux associations	546 010	769 670	+41,0%
67** Autres charges exceptionnelles	49 480	161 480	+226,4%
TOTAL	32 894 420	32 969 698	+0,2%
TOTAL GENERAL	35 600 670	38 756 153	+8,9%

PROGRAMMATION PLURI ANNUELLE - OPERATIONS INDIVIDUALISEES

OBJET	autorisation de programme	crédits de paiement BP 2010	crédits de paiement 2011	crédits de paiement 2010 + 2011
ENFANCE - JEUNESSE - ASSOCIATIONS	1 500 000	250 000	750 000	1 200 000
Salle Gutenberg Guérinière (réhabilitation)	500 000	250 000	100 000	550 000
MJC et locaux accueil adolescents	1 000 000		50 000	50 000
Crèche Maladrerie - Beaulieu			600 000	600 000
SPORTS	11 100 000	1 250 000	3 093 500	4 396 500
Stade Michel d'Ornano - réaménagement	5 000 000	1 000 000	700 000	1 700 000
Fonds de modernisation des équipements sportifs + Caen nord	3 500 000	200 000	2 243 500	2 488 500
dont stades		130 000	38 500	
dont terrains de sports		20 000	20 000	
dont gymnases		50 000	145 000	
dont locaux ovalie			100 000	
dont synthétique CAEN NORD	500 000		1 000 000	
dont synthétique DETERVILLE			800 000	
dont patinoire synthétique			140 000	
Etude sur l'évolution du parc sportif et des attentes des Caennais	100 000	50 000		58 000
JEM 2014	2 500 000		150 000	150 000
CULTURE	7 110 000	628 250	1 345 250	2 073 500
Chapelle st sauveur	500 000		200 000	200 000
Acquisitions et restauration des œuvres culturelles	1 000 000	258 250	260 250	518 500
dont mobiliers inscrits		68 000	70 000	
dont MBA acquisitions œuvres d'arts		82 250	82 250	
dont MBA restauration œuvres d'arts		33 000	33 000	
dont MDN acquisitions œuvres d'arts		55 000	55 000	
dont MDN restauration œuvres d'arts		20 000	20 000	
Musée Langlois (réhabilitation)	400 000	20 000		20 000
Palais Ducal (réhabilitation)	3 000 000	100 000	200 000	300 000
Mémorial	1 500 000	90 000	590 000	680 000
dont Grosses Réparations		90 000	90 000	
dont espace guerre froide			400 000	
dont boutique			100 000	
Mémorial - espace 3	230 000	150 000		250 000
Projet de friche culturelle		10 000		10 000
MBA - aménagements	350 000		95 000	95 000
TOTAL GENERAL POLE 2	19 710 000	2 128 250	5 188 750	7 670 000

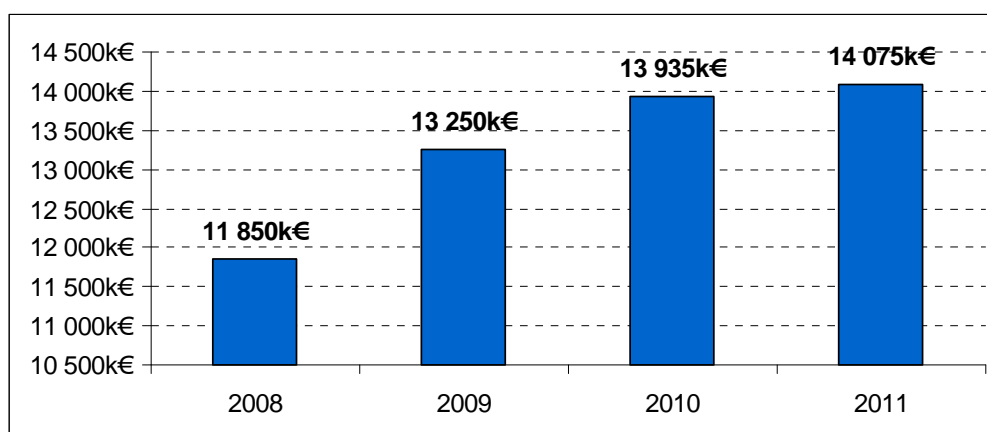
i. Les affaires sociales

Dans un contexte de réduction des financements de l'Etat et afin d'atténuer les effets de ces mesures sur les populations les plus fragiles, la subvention de la Ville au CCAS est portée en 2011 à 14 075 000 € en augmentation de 140 000 € par rapport à 2010.

Une démarche concertée a conduit tous les établissements et services dont le CCAS a la gestion à réduire ou stabiliser leurs crédits de fonctionnement courant tout en optimisant leurs recettes.

De plus la mutualisation des services supports (ressources humaines, finances, maintenance techniques des bâtiments, etc...) entre la ville et le CCAS a conduit à ce qu'une partie importante des crédits budgétaires du CCAS soient depuis 2010 gérés par les services de la ville et il est apparu au terme de l'année 2010 que les procédures de mise en concurrence dans différents domaines comme les assurances et la téléphonie, englobant les besoins de la ville et du C.C.A.S. par le biais de groupements de commande, ont permis de conclure des contrats sur des niveaux de tarifs nettement inférieurs.

EVOLUTION DE LA SUBVENTION VILLE DEPUIS 2008



Animateur d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune, le C.C.A.S. dispose ainsi de moyens suffisants pour engager toute action nécessaire sur les trois missions opérationnelles dont il a la charge et pérenniser les actions récemment mises en places.

➤ **la mission en faveur des retraités et des personnes âgées** qui intervient quotidiennement auprès de 2 000 personnes âgées (512 logements pour des personnes autonomes et 68 pour des personnes dépendantes) et des services de soutien à domicile (134 places de soins infirmiers domicile, 120 repas à domicile livrés chaque jour, 781 appareils téléalarme installés à Caen, 54 908 heures réalisées en 2010 par le service auxiliaire de vie) va s'attacher en 2011 à la recherche d'une optimisation de ses organisations de services et le développement des actions menées en 2010 :

- développement de l'animation dans sa diversité et ouverture sur le quartier,
- publication trimestrielle du Caen Séniors Infos,

-développement de l'offre de voyage en partenariat avec l'ANCV avec une offre qui passe de 3 à 6 voyages pour 2011,

-communication accentuée en direction des résidants des foyers résidences afin que les effets positifs de la mise en place de la tarification sociale dans les restaurants des foyers se confirment.

De nouveaux projets seront également proposés :

-ouverture du centre de ressources pour les aidants familiaux prévu en fin d'année 2011,

-projet de colocation séniors en partenariat avec Caen Habitat,

- mise en place du réseau de proximité sur le Chemin Vert en direction des personnes les plus isolées...

➤ **la mission petite enfance** qui au travers de la gestion de ses services et établissements assure l'accueil régulier de 800 enfants et 900 en accueil occasionnel sur 17 établissements (8 crèches collectives, 2 crèches familiales, 4 haltes garderies et 3 R.A.M.). Sur 2011 on notera :

La reconnaissance de la CNAF de l'engagement du C.C.A.S. et de la qualité des services proposés dans l'accueil des enfants porteurs de handicap au travers d'une participation de 80 000 € sur 3 ans qui permette la poursuite des efforts engagés dans ce domaine notamment en matière de formation et d'adaptation des équipes à ces accueils.

Le projet de crèche Beaulieu sera mis en œuvre dès cette année pour une ouverture en 2013 ; 50 places supplémentaires seront ainsi disponibles pour les familles caennaises.

Enfin, le CCAS sera à même d'accompagner le Centre de la Petite Enfance de l'Université de Caen dans son projet de création d'une crèche de 40 places sur le Campus 2 ce qui permettra d'augmenter l'offre de garde sur notre territoire dès son ouverture(2012).

➤ **la mission action sociale et lutte contre l'exclusion** qui, avec un budget de plus de 4 500 000 €, peut répondre aux besoins des Caennais éprouvés par la crise économique et sociale. En 2010, l'objectif poursuivi par la mise en œuvre d'un règlement d'attribution des aides sociales facultatives pour permettre l'accès aux aides du C.C.A.S. à tous les Caennais a été atteint. De même, le recentrage de ses actions vers les plus démunis a permis à un plus grand nombre de Caennais l'accès à certaines de ces prestations (Chèques cadeaux en fin d'année, spectacle de Noël...). En 2011, le développement du partenariat permettra de finaliser les projets :

- de reconstitution du parc de logements du CCAS en gestion locative adaptée (Partenariat Caen Habitat)

- de développement de l'accompagnement social lié au logement (Partenariat Conseil général et Etat pour le financement de mesures d'accompagnement social vers le logement).

- enfin d'œuvrer pour la pérennisation du restaurant solidaire qui a ouvert ses portes cet hiver et la distribution quotidienne de repas aux usagers de la Boussole (Partenariat association Revivre, Les restaurants du Cœur, L'état, le Conseil général).

Sur ces trois axes, ce sont près de 560 agents permanents (226 agents auprès de personnes âgées, 291 agents pour assurer l'accueil en crèche et halte garderie et 34 agents auprès des plus démunis) qui animeront la mise en œuvre de la politique sociale sur la commune pour une masse salariale évaluée en 2011 à plus de 21 200 000 € en augmentation de 475 000 € par rapport à 2010 dont plus de 110 000 € pour tenir compte de l'impact en 2011 de la **revalorisation du régime indemnitaire de la filière médico-sociale.**

ii. Education

Le budget présenté pour l'année 2011 s'élève à 5 724 580 € dont 310 000 € en section d'investissement et 5 414 580 € en section de fonctionnement.

➤ **En section d'investissement** le budget 2011 de la direction de l'éducation s'élève à 310 000 € :

- 3 000 € pour l'acquisition de licences " office" pour les chefs de production des restaurants scolaires suite à l'évolution du parc informatique entre les référents scolaires et les restaurants,

- 18 000 € de travaux pour le câblage de trois ateliers informatiques,

- 75 000 € pour la réalisation des travaux demandés dans les restaurants scolaires par la Direction des Services Vétérinaires.

➤ **En section fonctionnement** le budget 2011 de la direction de l'éducation s'établit en dépenses à 5 364 580 € et en recettes à 4 462 800 € et permet :

- l'accompagnement associatif à l'élaboration du projet éducatif local pour 80 000 €,

- la poursuite de la Politique Jeunesse telle qu'engagée et le redéploiement d'une action renforcée pour les adolescents du quartier de la Grâce de Dieu, décidée par délibération du 13 septembre 2010 pour un montant de 15 000 €,

- le financement d'actions du PRE: classe passerelle à La Guérinière, cartable en vacances.

- le maintien d'une politique d'aide aux projets d'école et l'amélioration des conditions d'hygiène dans les écoles puisque les économies réalisées au titre du nettoyage du linge à l'issue des nouvelles modalités de facturation établie à l'occasion de la relance du marché d'appel d'offres permettent d'envisager de reprendre en partie le nettoyage des vitres et rideaux des écoles et restaurants scolaires ainsi que l'introduction d'essuie-mains jetables ou recyclables dans les écoles maternelles en prolongement de ce qui a été fait cette année dans les écoles élémentaires.

iii. La politique sportive

Le budget 2011 pour la Direction des Sports s'élève en dépenses

- à 2 530 490 € pour la section d'investissement
- à 4 069 785 € pour la section de fonctionnement

Sur la section de fonctionnement en 2011 :

➤ le budget change de périmètre puisque sont inscrits les crédits nécessaires au marché de prestations de communication passé avec le Stade Malherbe de Caen, dépense

supplémentaire face à laquelle nous pouvons inscrire une recette nouvelle constituée de la redevance qui sera versée par le S.M.C. à la Ville, pour l'utilisation du Stade d'Ornano.

➤ 839 180 € sont inscrits pour les dépenses courantes, soit une baisse de - 11,1 % par rapport à 2010. Bien que le niveau de prestations demeure élevé (nettoyage, transports ...), cette diminution s'explique par la mise en œuvre d'une patinoire synthétique et l'abaissement du coût de fonctionnement à 40 000 € au lieu des 100 000 € assumés en 2010,

➤ Malgré un contexte financier difficile, la ville fait le choix de maintenir un haut niveau d'accompagnement aux clubs amateurs et de reconduire à l'identique son effort financier. Le sport professionnel connaît quant à lui un recul de 4,25 % par rapport à 2010. Enfin le soutien apporté à l'événementiel sportif, actions nécessaires à l'animation de la vie locale et à l'attractivité du territoire, sera sensiblement renforcé.

Sur la section d'investissement en 2011 :

➤ les conclusions du diagnostic réalisé sur le patrimoine sportif de la Ville pointent l'urgence d'adapter et de moderniser les équipements pour répondre aux nombreux besoins exprimés, notamment pour les usagers, enseignants et bénévoles des associations.

➤ au-delà de l'achat de matériels et mobiliers pour 138 990 € ou de travaux d'aménagement et de création pour 203 500 €, la Ville, dans le cadre de son Fonds de Modernisation des Equipements Sportifs, livrera deux nouveaux terrains de grands jeux en revêtement synthétique (Caen Nord IUT et J. Déterville) pour un coût global de 1 800 000 € ainsi qu'un nouveau local administratif et de convivialité à Hélitras au profit du club de l'Ovalie caennaise, club emblématique du développement de la pratique sportive féminine sur le territoire.

➤ **aménagement stade Michel d'Ornano** : Le stade Michel d'Ornano a été inauguré le 6 juin 1993 et il constitue le premier équipement sportif structurant régional. Toujours reconnu et apprécié pour sa conception, il nécessite néanmoins un programme de remise à niveau de ses équipements dont la première tranche 2010-2011 se décompose ainsi :

- refonte complète et remise à niveau du matériel de sonorisation,
- remplacement des deux écrans d'affichage,
- réfection complète de l'éclairage du terrain,
- alimentation électrique des bandeaux d'affichages LED,
- mise en sécurité du parking des supporters visiteurs,
- installation d'un réseau WIFI ou câblé pour la billetterie.

En complément du budget 2010 de 1 000 000 €, il y a lieu de mettre en place un crédit de 700 000 € en 2011.

iv. La culture

Le théâtre municipal

Le théâtre de Caen a enregistré une fréquentation record en 2009/10 avec plus de 73.000 spectateurs sur la saison payante (+12%), 105.000 en intégrant la programmation gratuite. Ce succès confirme le rayonnement d'un projet qui attire un public régional (53% de public non caennais), de plus en plus nombreux (+53% en 10 ans) et de plus en plus divers (25% de moins de 26 ans).

L'exercice 2011 annonce deux productions emblématiques :

- *Atys* de Lully, pour trois représentations les 31 mai, 1^{er} et 3 juin 2011 ;
- *La Didone* de Cavalli mise en scène par Clément Hervieu Léger, avec Les Arts Florissants, créée à Caen les 16 et 18 octobre 2011 après sept semaines de répétition au théâtre de Caen.

Exceptionnelle pour sa programmation, l'année 2011 renforcera également le positionnement du théâtre de Caen dans le paysage lyrique français, puisque trois productions seront diffusées en tournée par l'équipe du théâtre de Caen : *Rinaldo* de Handel, accueilli à l'Opéra royal de Versailles les 11 et 12 janvier 2011, *Atys* de Lully à l'Opéra national de Bordeaux les 16, 18 et 19 juin 2011 et *La Didone* de Cavalli, joué au Grand théâtre de Luxembourg les 26 et 28 octobre 2011 avant une reprise à Paris au Théâtre des Champs Elysées pour cinq représentations en avril 2012.

Le théâtre de Caen est un établissement recevant chaque année plus de 100 000 spectateurs. Il dispose d'un budget annuel d'investissement qui lui permet de réaliser des travaux ou d'acquérir du matériel, de manière à maintenir un accueil optimal du public, des artistes et de son personnel. Cette enveloppe est de 85 000 € et permettra en 2011 :

- l'acquisition de matériel et outillage techniques et non techniques pour 30 000 € qui permettront le renouvellement du matériel technique courant du théâtre (son, lumière, atelier de construction...),
- l'aménagement pour 30 000 € qui contribueront à poursuivre la sécurisation des espaces techniques et la rénovation de certains espaces administratifs,
- la rénovation équipements techniques pour 25 000 € servira pour financer les études complémentaires dans la perspective de la rénovation du théâtre de Caen.

Le musée des beaux-arts

Le budget de fonctionnement du musée des Beaux-arts prévoit la présentation de deux expositions : L'œil et la passion, Dessins italiens de la Renaissance dans les collections privées françaises du 19 mars au 20 juin 2011, puis, à l'automne Edgar Munch en collaboration avec le musée de Bergen dans le cadre des Boréales ainsi qu'une exposition-dossier. Est également prévue la poursuite des actions en faveur du développement et de l'élargissement des publics menées par le service des publics mais aussi la programmation d'événements culturels et de rencontres avec d'autres disciplines artistiques tout au long de la saison.

Sur la section d'investissement, toutes les opérations s'inscrivent dans les enveloppes PPI - en 2011, il est prévu :

- l'amélioration du contrôle des accès par l'installation de caméras de vidéosurveillance. Cet équipement est recommandé par le Conseiller Sécurité de la Direction des musées de France,
- le renouvellement du système d'éclairage : Il est indispensable de remplacer les luminaires dont l'installation remonte à 1994, en veillant au respect des normes en matière d'environnement,
- la poursuite de la rénovation des peintures des salles d'exposition et de l'atelier de pratiques artistiques,
- l'acquisition et restauration des œuvres culturelles : Le montant consacré aux acquisitions et aux restaurations d'œuvres d'art reste stable par rapport à l'an dernier, permettant d'assurer l'enrichissement des collections et par là-même la vitalité de l'équipement,
- l'acquisition d'un matériel électronique de mesure du climat pour améliorer le suivi des conditions de conservation des œuvres.

Le musée de Normandie

En fonctionnement, d'importants efforts de rationalisation ont été engagés et visent notamment les lignes de dépenses courantes pour concentrer les moyens sur les enjeux fixés par le projet culturel (médiation, communication) impliquant un maintien de ces lignes et un renforcement de la ligne de prestations de service. Il est notamment fondamental que le Musée de Normandie - seul musée d'histoire de la Normandie - renforce sa communication dans le cadre de l'anniversaire 911-2011.

En investissement, les contributions du Musée à la PPI se déclinent dans deux domaines :

1-les collections (acquisitions et restaurations), fondements de l'activité du musée et garanties du renouvellement de l'attractivité du site, elles doivent être orientées dans les années à venir sur le renforcement des fonds majeurs du musée (arts populaires, archéologie), sur les secteurs à développer (société contemporaine, urbanisation, industrialisation), sur les enjeux des prochaines expositions :

- costume - congrès annuel de l'OIDFA, à Caen en 2012,

- patrimoine industriel (2013, 20 ans de fermeture de la SMN),
- histoire et culture équestre (2014, JEM).

Le Musée doit maintenir un niveau d'intervention important sur les problématiques de conservation préventive et de restauration, une partie notable des collections provenant :

- de fonds anciens sinistrés (dépôts lapidaires dont on a vu les possibilités de valorisation dans le cadre de l'exposition « Pierre de Caen »),
- de dons et dépôts, à vocation de pérennisation (2011 - dépôt des archives et collections des anciens de la SMN),
- de dévolutions de fonds archéologiques, notamment des fouilles menées sur le territoire régional, avec une perspective prochaine de développement d'un CCE (Centre de Conservation et d'Etudes) avec l'appui du Service régional de l'Archéologie (DRAC de Basse-Normandie).

Sur ces différents dossiers, les investissements de la Ville sont subventionnés à hauteur de 50% dans le cadre des FRAM et FRAR.

2-les travaux (aménagement, mobilier)

Ce budget doit permettre d'assumer la gestion de la Salle des Remparts, mais aussi le vieillissement d'installations au Logis des Gouverneurs (collections permanentes) qui sont nettement identifiées par les appréciations du public distinguant les collections permanentes et le «nouveau musée» (Salles du Rempart).

En priorité :

- interventions sur les vitrines de grande taille (problèmes d'empoussiérage et de manutention),
- mise en place d'une occultation amovible des verrières de la salle des Remparts (indispensable pour le respect des normes de luminosité),
- mise en place d'un caillebotis de seuil, Salle des Remparts.

Des travaux de remise en état dus aux dégâts des eaux doivent être envisagés dans les Salles du Rempart (peintures dans hall, traitement des murs humides et des planchers abîmés).

Le Mémorial

Dans le cadre de la Délégation de Service Public du Mémorial et de son plan d'investissement à charge de la Ville, un crédit de **500 000 €** est prévu pour :

- le réaménagement de l'Espace Guerre Froide - Reza afin d'en améliorer l'attractivité (400 000 €),
- le réaménagement de la boutique, en développant la surface de vente (100 000 €).

Au total, en fonctionnement, malgré les fortes contraintes budgétaires cette année, le budget de la Culture a sanctuarisé deux lignes de crédit consacrées à des axes du Projet Culturel :

- les crédits alloués aux associations culturelles et structures indépendantes, pour favoriser leur pérennisation et maintenir le soutien à la création,

- les crédits des événements culturels (Caen Soirs d'Eté, Presqu'île en Fête, Passage de Témoins...) qui participent à l'animation du territoire de la Ville, dans tous ses quartiers, et œuvrent pour une plus grande accessibilité de la culture à tous les publics."

En investissement :

Dans le cadre de la PPI on peut souligner l'inscription d'une enveloppe "*monuments historiques*" de 70 000 € qui se répartissent entre la restauration d'objets inscrits, tableaux,... (10 000 €) et le relevage de l'orgue de St Etienne (60 000 €).

Programme INTERREG "Norman Connections": La Ville participe à un projet de coopération transfrontalière dans le cadre d'un programme européen INTERREG IV qui regroupe en réseau des organismes anglais et français concernés par la valorisation du patrimoine associé à l'histoire de la Normandie ducale et de la conquête normande en Angleterre. En 2011, un crédit de 150 000 € en investissement est à mettre en place pour :

- les études de maîtrise d'œuvre de la restauration de l'église Saint-Georges ;
- les études de programmation et de conception du réaménagement intérieur de l'église Saint-Georges,
- la réalisation de fouilles archéologiques programmées en juillet et août.

v. La vie associative

➤ **Sur la section d'investissement :**

La maison des associations a vu sa fréquentation augmenter de plus de 76 % depuis un an. L'utilisation de ses locaux a été simplifiée (consultation des disponibilités et réservation en ligne). Il paraît désormais nécessaire de rendre plus conviviaux ses différents espaces d'accueil, principalement à travers un achat de mobilier pour 3 000 €. D'autre part, suite notamment au passage de la commission de sécurité, l'amélioration de la signalétique intérieure est préconisée. 3 000 € sont nécessaires pour la réaliser.

Les équipements de quartiers. Il est proposé de reconduire la somme de 14 000 € en 2011, afin de poursuivre la rénovation des locaux associatifs dans les quartiers.

Les équipements sociaux- acquisition de mobilier et matériels. Les demandes liées à l'acquisition de mobilier (5 000 €) et matériels (2 000 €) sont reconduites. Ce budget permet de renouveler le mobilier et gros électroménagers des 17 équipements municipaux gérés par le service de la vie associative (maisons de quartier, clubs 3ème âge).

➤ **Sur la section de fonctionnement les actions se déclinent comme suit :**

Associations :

Les associations d'habitants bénéficient d'une somme de 110 000 € de subvention de fonctionnement et les associations coordinatrices SMAQ de 25 000 €. Soit un total, pour ces deux lignes qui n'en constituaient qu'une seule l'an dernier, de 135 000 € contre 128 600 € l'an dernier. Cette augmentation de 9,4 % doit permettre de faire face aux demandes nombreuses et croissantes des associations caennaises.

Pour répondre à la demande des associations utilisatrices de la Maison des associations, il est proposé une augmentation de 1 000 € de la ligne budgétaire consacrée aux subventions aux associations versées à AE14 et S3A, soit un total de 14 500 €. Ces deux associations proposent un accompagnement gratuit aux associations au sein de la Maison des associations (formations, conseils).

Salle Municipale d'Animation des Quartiers

L'utilisation de la SMAQ se poursuit en 2011 jusqu'à la fin du mois de juin. Le recours à une société de gardiennage sera encore nécessaire sur toute cette période.

A compter de septembre 2011, le programme des animations annuelles de chaque quartier, constitué avec les associations coordinatrices, se déroulera sur les équipements en dur existants (MJC, maison de quartier, ...) ou nouveaux (Salle Gutenberg à la Guérinière). A défaut, un chapiteau sera loué pour l'occasion. Une seule location de chapiteau est prévue en 2011, pour un coût de 13 000 € pour un mois (location et gardiennage). Afin d'équiper ces diverses structures en matériels d'éclairage ou de sonorisation, nécessaires à la bonne tenue des animations, un investissement en matériel est inscrit, à hauteur de 5 000 € en 2011.

Le transfert des animations SMAQ sur les équipements en dur et chapiteaux permet d'organiser, en lien avec les associations, un programme d'animations de qualité, et de dégager une économie de 20 500 € en 2011 (soit 20 % du budget 2010).

Actions en faveur des associations

L'espace associatif de la Fête de la Presqu'île sera reconduit en 2011, avec la somme de 12 500 €.

La reconduction de la somme de 18 000 € est également inscrite pour l'animation du Village des associations de la Foire de Caen.

Actions en faveur du 3ème âge

Les repas : le crédit consacré à la location du Zénith a été augmenté de 6% comme tous les ans. Une économie de 4 500 € sur les repas et animations pour personnes âgées a en revanche pu être générée, en garantissant toujours un maintien de la qualité de la réception, du fait de la baisse tarifaire concédée par les traiteurs sur cette opération.

Le transport : le budget de 38 000 € permet de financer le transport des clubs 3ème âge de la ville et associations d'anciens combattants lors des sorties qu'ils organisent, ainsi que lors des repas et du spectacle du Zénith.

Le dispositif Vacances 3ème Age : en 2010, un partenariat a été mis en place entre la Ville, le CCAS et l'ANCV pour conduire le dispositif Vacances 3ème Age. En 2011, 6 voyages sont prévus. Le budget total d'accompagnement de ce programme par la Ville est porté à 45 000 €.

Subvention CAF : dans le cadre de la convention passée avec la CAF, la subvention de la Ville est reconduite à l'identique en 2011, soit 1 180 000 € pour les centres sociaux et elle évolue de 286 à 295 000 € pour le centre d'animation de la Folie Couvrechef.

vi. L'hygiène et la santé

Le budget de fonctionnement 2011 de cette direction est de 201 539 €, en diminution par rapport à 2010.

Des économies ont été réalisées sur les frais d'affranchissement (-730 €) mais surtout par une baisse des demandes de financement des projets d'éducation nutritionnelle pour la Grâce de Dieu et la Guérinière (-5 000 €) et également du report du projet de récupération des seringues usagées par l'association Sid'accueil qui ne se fera pas cette année (- 2 045 €).

En investissement le budget de 9 200 € permettra :

- d'assurer le remplacement des défibrillateurs notamment en cas de vandalisme,
- le renouvellement de l'effaroucheur pour la lutte contre les volatiles, surtout les étourneaux,
- l'achat d'une sonde iso tropique dans le cadre du contrôle du niveau des champs électro magnétiques

D'autres actions seront envisagées sur 2011 avec :

- le lancement du diagnostic santé sur la ville de Caen et la mise en place d'un plan local de santé,
- la renégociation de la charte relative à la téléphonie mobile entre la ville et les opérateurs,
- la mise en place d'un nouveau pigeonnier dans l'enceinte du château de Caen,
- la prochaine mise en fonctionnement du local santé au pôle de vie Grâce de Dieu,- une manifestation sur la souffrance psychique dans le cadre de la semaine bleue.

III. ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

	BP 2010	BP 2011	EVOL 2011/2010
INVESTISSEMENT			
Investissement courant	22 500	12 000	-46,7%
Programmes annuels	329 700	306 000	-7,2%
Opérations individualisées	1 710 000	1 040 000	-39,2%
TOTAL	2 062 200	1 358 000	-34,1%
FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général	2 181 187	2 410 114	+10,5%
65 Autres Charges gestion courante	882 191	815 383	-7,6%
65748 Subventions aux associations	765 191	698 383	-8,7%
65** Autres Charges gestion courante	117 000	117 000	0%
67 Charges exceptionnelles	122 500	129 500	+5,7%
6745 Subventions affectées aux associations	122 500	129 500	+5,7%
TOTAL	3 185 878	3 354 997	+5,3%
TOTAL GENERAL	5 248 078	4 712 997	-10,2%

PROGRAMMATION PLURI ANNUELLE - OPERATIONS INDIVIDUALISEES

OBJET	autorisation de programme	crédits de paiement BP 2010	crédits de paiement 2011	crédits de paiement 2010 + 2011
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME	7 000 000	1 735 000	1 040 000	2 775 000
Parc des Expositions	2 000 000	300 000	70 000	370 000
Pépinière biotechnologique		10 000		10 000
Spirale 2 - solde phase 1	1 000 000	660 000	220 000	880 000
Réseau ROC	4 000 000	750 000	750 000	1 500 000
Bâtiment salle des ventes		15 000		15 000
TOTAL GENERAL POLE 3 - Budget Principal	7 000 000	1 710 000	1 040 000	2 750 000

i. Renforcement de la coopération avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

En matière de recherche et d'innovation, l'année 2011 sera marquée par :

➤ **La «Conférence de la recherche et de l'innovation».** Celle de 2010 organisée le 29 mai sur le thème « Caen, Cité numérique au service des citoyens », en lien avec le Forum des Services Mobiles Sans Contact a contribué à fédérer les acteurs de l'écosystème, publics et privés. Pour 2011, la thématique «Chimie, matériaux» paraît opportune, compte-tenu des atouts caennais et du contexte national (année de la chimie, action CNRS sur les supraconducteurs,..)

➤ La valorisation de la recherche avec le déploiement des **services mobiles sans contact** : une première réalisation opérationnelle déployée par la Ville est le parcours touristique accessible depuis le téléphone mobile, selon la technologie NFC. Le parcours sera étendu en 2011.

➤ La poursuite du **financement de SPIRAL 2**, outil de recherche fondamentale dans le domaine de la physique nucléaire, qui renforcera la place de tout premier plan du grand équipement GANIL dans le paysage scientifique national et international : investissement de 220 000 € en 2011.

➤ En matière de **vie étudiante**, l'opération "Etudiant à Caen", déclinée tout au long de l'année universitaire, associe de nombreux partenaires (offres pour les événements culturels, sportifs, "guide pratique de l'étudiant"...).

ii. Renforcement de l'attractivité par la politique d'investissement

Développement de l'offre en pépinière et hôtel d'entreprises (Budget annexe) :

Les taux d'occupation des locaux actuels (EMERGENCE et CONVERGENCE) sont très élevés. Une nouvelle pépinière est devenue indispensable en particulier dans le secteur des biotechnologies et de la filière pharmaceutique. Deux projets sont à l'étude, en lien avec Caen la Mer, Synergia et Normandie incubation :

- Utilisation du foncier du bâtiment ex KODAK, au 9, rue de la Girafe, qui contribuerait au réaménagement de la zone Mont Coco.
- Utilisation des bâtiments ex-NXP, qui disposent de certaines « facilités techniques », mais nécessiteraient cependant des mises à niveau selon les activités accueillies.

Pépinière d'entreprise Convergence et immeuble accueillant RPS ex THERAPARM (Budget annexe) :

Différents aménagements de Convergence et du bâtiment accueillant la société RPS sont prévus pour accueillir plus d'entreprises.

Enfin, la réhabilitation de l'ancienne salle des ventes est à l'étude pour proposer un atelier partagé (pépinière) pour les créateurs de mode.

La mise à niveau des équipements du Parc des Expositions et du Centre des Congrès : Une provision de 70 000 € pour la réalisation de programme de travaux de gros entretien sur les équipements du Parc des Expositions et du Centre des Congrès. Dans le cadre du suivi de la Délégation de Service Public, la Ville de Caen propriétaire des équipements du Parc des Expositions et du Centre des Congrès a notamment programmé en 2011 la fin des travaux de maintenance sur les ponts du Parc des Expositions et la mise aux normes des réseaux dont celui de défense incendie pour suivre les prescriptions de la Commission de Sécurité.

iii. Développement de l'économie sociale et solidaire

Parmi les nouvelles actions du mandat figure «le plan de soutien de l'économie sociale et solidaire» élaboré en lien avec les acteurs du secteur. Il compte deux volets : le premier vise à soutenir les projets qui permettent de développer l'E.S.S.; le second vise à renforcer les actions de promotions et de valorisations de l'E.S.S.

A partir d'un groupe de travail mené avec les acteurs du réseau de l'économie sociale et solidaire, ont pu être mises en œuvre des actions de promotion de l'économie sociale et solidaire : actions centrées sur la diffusion d'informations utiles et pratiques, tournées vers le grand public et les porteurs de projets, et l'organisation d'événements : forum de l'emploi et des métiers de l'économie sociale et solidaire : 2 éditions 2009 et 2010, Fête de la consommation responsable et solidaire du 23 au 26 septembre 2009, quinzaine du commerce équitable et Village de Noël Normandie Equitable en 2010. Ces événements devraient, pour la plupart d'entre eux, être reconduits en 2011.

iv. Redynamisation du centre ville

Tourisme :

- Institution de la taxe de séjour : la recette évaluée à 100 000 € sera dédiée à des actions de communication et de promotion touristique.
- Mise en place d'une **signalétique Guillaume le Conquérant** : 19 901 € dont 50 % pris en charge par le Conseil général.

Commerce :

➤ Depuis 2009, la Ville a élaboré une stratégie de **requalification du Centre ville** en renforçant notamment le plateau piétonnier en vue de développer son attractivité :

- Piétonisation de la rue Ecuillère, Saint Pierre et rue de Strasbourg.
- Création de zone rencontre Rue Saint Sauveur, Demolombe, Arcisse de Caumont.
- Expérimentation de piétonisation de la place St Sauveur, durant l'été.
- Le recrutement d'un manager du commerce de centre ville depuis mi 2010 dont les missions ont pour objectif de renforcer l'attractivité commerciale du centre, de diversifier l'offre commerciale caennaise pour que Caen joue véritablement son rôle de capitale régionale.
- La Ville prépare les Etats Généraux du Commerce afin de fédérer l'ensemble des acteurs du commerce caennais autour d'objectifs et d'une stratégie à court et moyen terme.
- Le projet d'aménagement de la Place St Sauveur après avoir été présenté aux Caennais, entrera dans sa phase opérationnelle. Les travaux devraient démarrer en mars 2011, pour se terminer l'été 2012, ce programme continuera à être déployé.

➤ Perception de la taxe locale sur la publicité extérieure : 160 000 € escomptés contre 120 000 € l'année dernière. En contrepartie, la ville aura recours à un prestataire pour l'organisation méthodique de la collecte (40 000 €).

➤ Organisation de la foire de Pâques : recettes estimées à 67 500 € ; en contrepartie, la Ville prend à sa charge les frais de communication (25 000€), les frais de contrôle technique des installations, le recrutement d'un agent sera nécessaire pour assurer les opérations.

v. L'ouverture internationale de Caen

Le budget de dépenses de fonctionnement opérationnel du service Europe, Relations Internationales et Coopération Décentralisée s'élève à 235 183 € pour l'année 2011 en augmentation de 16 000 € par rapport à 2010.

Parmi les principaux projets mis en place cette année il convient d'évoquer :

➤ Le **projet MONC** – Les Mystères de la Culture de Notre Voisin. Ce projet a connu sa première phase opérationnelle au cours de l'année scolaire 2009-2010, avec le jumelage de 7 écoles caennaises avec 7 écoles de Portsmouth et un programme d'échanges professionnels pour les adultes impliqués dans le volet scolaire. Pour l'année scolaire 2010-2011, ce sont 11 classes, qui participeront au projet et pour l'année scolaire 2011-2012, 15 classes tout en maintenant le volet échanges professionnels.

➤ L'année 2011 marquera également une nouvelle étape dans les relations de la Ville de Caen avec la **Ville de Resita**, en Roumanie et avec la **Ville d'Ohrid en Macédoine**. Caen a conclu un pacte d'amitié avec la Ville de Resita en 1992. Il s'agit aujourd'hui de transformer ce pacte d'amitié en convention de coopération décentralisée. L'année 2011 devra donc permettre d'élaborer cette convention et d'entamer, en fin d'année, les premiers échanges d'expérience. Avec la Ville d'**Ohrid**, les premiers échanges en matière d'appui institutionnel dans les domaines de l'urbanisme, de la culture et du tourisme devraient avoir lieu avec, entre autres, la présence de la Ville de Caen au Festival du Film Français en juillet prochain à Ohrid. Un soutien financier est accordé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes pour la mise en œuvre de ces projets à la suite d'un dossier d'appel à projets triennal déposé en collaboration avec la Région Basse-Normandie.

➤ Pour les autres partenariats prévus sur 2011 on notera :

Avec **Portsmouth** :

- un séminaire des services susceptibles d'avoir des projets éligibles aux fonds européens,

- la préparation d'un projet INTERREG sur la thématique tourisme avec pour objectif principal d'attirer les passagers ferries pour que ceux-ci restent dans nos villes,

- les échanges entre les autorités portuaires des deux villes, l'échange initial a eu lieu à Caen le 26 janvier en collaboration avec PNA.

Avec **Würzburg** :

- des échanges en mars autour de la thématique de la journée internationale de la femme à Caen et à Würzburg,

- des échanges sur la thématique du logement social en collaboration étroite avec Caen Habitat.

Avec **Thiès** :

- la mise en place, mi février, de formations d'entraîneurs sportifs pour l'entraînement des déficients visuels en collaboration avec la Fédération Mondiale de Sport pour Aveugles l'Ecole Nationale des Jeunes Aveugles de Thiès et la mairie de Thiès et la participation à l'équipement d'une salle de judo,

- l'accueil de stagiaires Thiessois à Caen (janvier, mars, avril),

- la mise en place d'un projet d'aide à l'informatisation du Service de l'Etat Civil de la mairie de Thiès. Dans ce cadre, Caen fait partie d'un réseau de collectivités françaises travaillant sur cette même thématique au Sénégal. Un soutien financier est accordé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes pour la mise en œuvre de ces projets à la suite d'un dossier d'appel à projets triennal déposé en collaboration avec la Ville de Cergy.

Avec **Nashville** et **Alexandria** :

- des échanges d'expérience professionnelle sur la thématique de l'urbanisme

- un point fort sur ces deux partenariats dans le cadre de l'anniversaire des 20 ans de jumelage lors de la manifestation "Caen à l'International" en novembre.

➤ Par ailleurs, le Service Europe, Relations Internationales et Coopération Décentralisée poursuit le travail engagé autour d'une meilleure communication des actions de la Ville en matière internationale. Un parcours intitulé "A Caen l'Europe" illustrant les éléments du patrimoine caennais ayant un lien avec l'Europe sera également proposé. Le lancement de ce projet est prévu autour du 9 mai, **Journée de l'Europe**, en collaboration avec l'association "Graine d'Europe" et des étudiants du Master II experts en projets Européens de l'Université de Caen. Une collaboration avec le festival "Les Boréales" ainsi qu'avec d'autres associations à vocation internationale dans le cadre de la manifestation **Caen à l'International**. Il est également prévu l'édition d'un document de communication institutionnelle dont l'objectif sera de mettre en avant les actions de la ville en matière internationale auprès du grand public.

➤ A noter également un soutien à hauteur d'environ 16% du budget du service aux associations à vocation internationale de la ville. Ainsi, en plus de ces partenaires directs, la Ville de Caen apporte un soutien aux associations œuvrant en Asie du Sud-est, en Côte d'Ivoire, en Biélorussie, en Italie, dans les pays Nordiques, en Algérie et en Egypte ainsi qu'à celles œuvrant pour une meilleure connaissance de l'Union Européenne.

IV. LES MOYENS GENERAUX - PROXIMITE ET QUALITE DU SERVICE

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

	BP 2010	BP 2011	EVOL 2011/2010
INVESTISSEMENT			
Remboursement dette	11 500 000	11 856 645	+3,1%
Investissement courant	282 150	261 000	-7,5%
Programmes annuels	5 184 200	5 377 700	+3,7%
Opérations individualisées	3 585 000	2 995 000	-16,5%
<i>Sous-total Equipement</i>	9 051 350	8 633 700	-4,6%
TOTAL	20 551 350	20 490 345	-0,3%
FONCTIONNEMENT			
011 Charges à caractère général	14 287 918	13 999 212	-2%
012 Charges de personnel	69 800 000	70 500 000	+1%
65 Autres Charges gestion courante	2 920 520	3 109 837	+6,5%
65746 Subventions aux mutuelles	250 000	255 000	+2%
65748 Subventions aux associations	512 520	636 837	+24,3%
65** Autres Charges gestion courante	2 158 000	2 218 000	+2,8%
656 frais de fonctionnement des groupes d'élus	165 000	158 400	-4%
66 Charges financières	3 000 000	2 700 000	-10%
67 Charges exceptionnelles	179 000	194 000	+8,4%
6745 Subventions affectées aux associations	80 000	100 000	+25,0%
67** Autres charges exceptionnelles	99 000	94 000	-5,1%
022 Dépenses imprévues	150 940	135 037	-10,5%
TOTAL	90 503 378	90 796 486	+0,3%
TOTAL GENERAL	111 054 728	111 286 831	+0,2%

PROGRAMMATION PLURI ANNUELLE - OPERATIONS INDIVIDUALISEES

OBJET	autorisation de programme	crédits de paiement BP 2010	crédits de paiement 2011	crédits de paiement 2010 + 2011
POLITIQUE FONCIERE ET IMMOBILIERE	1 000 000	300 000	400 000	700 000
Autres acquisitions foncières	1 000 000	300 000	400 000	700 000
MONUMENTS HISTORIQUES	6 600 000	1 000 000	790 000	1 790 000
Réhabilitation Monuments Historiques	5 000 000	1 000 000	600 000	1 600 000
Château - église st geoges	1 600 000		190 000	190 000
ADMINISTRATION GENERALE	9 050 000	2 285 000	1 805 000	4 290 000
Programmes HANDICAP (accessibilité bâtiments communaux)	2 500 000	700 000	700 000	1 400 000
Crématorium (extension)	950 000	85 000	50 000	135 000
Restructuration du patrimoine bâti municipal	2 500 000	700 000	805 000	1 505 000
dont HDV		200 000	300 000	500 000
dont DUNOIS			50 000	50 000
dont ex locaux ERBA		500 000		500 000
dont ex locaux COPERNIC			205 000	205 000
dont ex locaux DOLTO			250 000	250 000
Téléphonie sous IP	300 000	100 000	100 000	200 000
Bâtiment commandement du quartier Claude Decaen (réhabilitation)	2 500 000	700 000		700 000
Autres PVQ	300 000		150 000	350 000
TOTAL GENERAL POLE 4	16 650 000	3 585 000	2 995 000	6 780 000

i. Finances et affaires générales

1. Les moyens généraux

Le budget de la direction de l'administration générale s'élève, pour l'année 2011, à 355 896 € en dépenses dont 59 500 € en investissement et 296 396 € en fonctionnement, et à 42 500 € en recettes.

Le budget prévisionnel 2011 permettra la mise en place de nouvelles actions répondant aux attentes des habitants, tels que :

- le service de vente aux enchères sur internet du matériel réformé de l'hôtel de ville : ce service innovant en termes de développement durable, de solidarité, de valorisation des biens et matériels publics favorisera, en toute transparence, la vente de biens réformés en direction du plus grand nombre,

- l'informatisation du service Courrier, avec la dématérialisation, la traçabilité et la sécurisation de l'activité de tri et traitement du courrier, pour une meilleure réactivité et la réduction des temps de réponse aux courriers des usagers
- une démarche "qualité d'accueil" des usagers renforcée, grâce à une meilleure connaissance des publics

Le budget prévisionnel 2011 répondra également aux objectifs de diminution des coûts de fonctionnement et d'optimisation des services tels que :

- la poursuite de la mutualisation de l'activité Entretien,
- la mise en place d'un groupement de commandes des mobiliers et fournitures de bureau avec le CCAS,
- l'encadrement des dépenses d'affranchissement,
- l'accompagnement du schéma de réimplantation des directions,
- la démarche de réduction de la fracture numérique,

La direction de l'administration générale est engagée dans une démarche de modernisation et d'optimisation : réorganisation du standard, mutualisation des services entretien ou l'informatisation du service courrier).

La diminution des coûts de fonctionnement sera poursuivie notamment :

- **dépenses d'affranchissement en diminution** : 180 000 euros en 2011 contre 192 000 € en 2010, soit une réduction de 6 %. Cette économie passe par la mise en place d'un meilleur encadrement des dépenses d'affranchissement (création de centres de coût par direction, gestion centralisée, suivi des consommations, meilleur usage des produits postaux et notamment l'utilisation des écoplis en nombre, permettant de diminuer les coûts d'expéditions, diminution du recours aux tarifs d'envois prioritaires, etc...).

- **dépenses de fournitures de bureau** mieux maîtrisées par une gestion centralisée avec suivi des comptes utilisateurs pour un meilleur encadrement des dotations, permettant un suivi précis par direction et service.

Le montant des **recettes de fonctionnement** sera en progression pour 2011, résultat d'une actualisation des tarifs des visites guidées (26 000 € pour 20 000 € en 2010), et de la prévision d'une augmentation du nombre de visiteurs attendus à l'occasion des manifestations programmées et de la dynamique de promotion touristique et culturelle engagée par la ville, notamment dans le cadre du 1100^{ème} anniversaire de la Normandie où la Ville soutient notamment une programmation sur 7 mois.

En investissement, la direction poursuit un travail de gestion maîtrisée des acquisitions

2. La communication

Le budget 2011 de la communication s'établit à 954 480 € en baisse par rapport à 2010. La mise en place de plans de communication thématiques et une remise à plat de certains supports devraient en effet permettre de réduire les coûts liés à certaines opérations.

Ce budget 2011 se traduit par la poursuite de la mise en œuvre du renouvellement de la politique de Communication de la Ville conformément au Plan de mandat au travers notamment :

- De la mise en place de la stratégie de communication déclinée en plans de communication thématiques
- Du développement de la communication de proximité qui doit permettre une meilleure information du public sur les projets mis en place (signalétique, pôles de vie des quartiers, démocratie de proximité, développement durable...)
- De la mise en place d'une identité visuelle spécifique, pertinente et durable permettant à la ville d'être associée aux valeurs d'innovation, d'ouverture et de solidarité qu'elle incarne...
- D'une refonte des supports d'information : après le magazine de la ville, le site Internet sera revu dans son ergonomie et ses contenus.

Les objectifs de la direction de la Communication :

1. Améliorer l'information du public

L'objectif majeur assigné à la communication de la Ville est un objectif d'information au public. Il s'agit d'un devoir et d'une volonté de l'équipe municipale de rendre compte aux citoyens de l'action menée sur le territoire.

- Refonte et renforcement des outils de communication
- Meilleure valorisation des politiques municipales à destination des usagers. Des documents d'information spécifiques sur les grandes politiques municipales seront notamment édités (document Culture, Sports et Loisirs, Séniors, Petite enfance, PEL, Environnement...).
- Renforcer l'information en ville via notamment des panneaux lumineux (travail à mener en lien avec la Voirie) afin que les citoyens puissent avoir une information les concernant en temps réel.

2. Développer la notoriété de la ville

- Poursuite de la refonte des outils existants, développement d'un véritable site web 2.0, utilisation des réseaux sociaux, rationalisation des outils (meilleure adéquation aux cibles visées), positionnement à asseoir au travers notamment de l'élaboration d'une plateforme de marque.
- Amener à la connaissance du public en interne et en externe les domaines d'excellence développés dans la ville : grands projets d'urbanisme, culture (classique, art contemporain, danse, musiques actuelles, cinéma...), innovation, santé.

3. Le secrétariat général

Le budget du Secrétariat Général regroupe les crédits affectés au fonctionnement du Conseil Municipal, au fonctionnement des groupes d'élus, à la formation des élus et à la communication interne.

Ce projet de budget 2011 s'établit à 235 000 € en légère baisse par rapport à l'exercice précédent sans remettre en cause les activités existantes. En effet, ces mesures portent essentiellement sur les crédits de la communication interne (-19%) et sur les crédits affectés au fonctionnement des groupes d'élus (-4%). S'agissant toutefois de ces derniers crédits, les engagements pris par la Ville à l'égard des collaborateurs de groupes, d'une part et pour les baux portant mise à disposition de locaux, d'autre part, ne sont bien évidemment pas impactés par ces mesures.

Les autres crédits (fonctionnement du conseil et formation des élus) sont en reconduction.

En 2011, la **dématérialisation des documents** sera poursuivie, notamment dans les échanges avec le contrôle de légalité, ce qui aura pour effet de réduire les dépenses de papier et de reprographie et de contribuer ainsi aux actions de développement durable de la collectivité.

4. Les affaires foncières et domaniales

En investissement, trois points sont à souligner :

➤ Conformément à la **politique de restructuration du patrimoine bâti municipal**, inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements, l'effort se poursuit pour rationaliser l'utilisation des locaux municipaux. Le projet poursuivi, en lien avec la direction des Bâtiments Communaux, consiste principalement à rénover trois sites en vue de l'accueil d'associations actuellement hébergées dans des locaux de la Ville devant être libérés, soit en vue d'une nouvelle affectation, soit en vue d'une cession.

- aménagement de l'annexe ex-ERBA, Boulevard Dunois : le besoin de crédit budgétaire pour 2011 s'élève à 50 000 €. Cette somme de 50 000 €, en complément du budget 2010, est demandée pour opérer le transfert des associations accueillies au sein de l'immeuble du 10 rue Pasteur que la Ville souhaite vendre. Cette opération est estimée à 380 000 €. Il s'agit là d'une 1^{ère} tranche de travaux. Une aile du bâtiment restera encore à aménager en vue de l'accueil d'associations hébergées dans des locaux voués à cession (immeubles sis 85 rue de l'Oratoire, 70 avenue Henry Chéron, 92 rue Général Moulin). Cette 2^{ème} tranche sera à prévoir en 2012.

- aménagement des locaux libérés dans l'ancien groupe scolaire Dolto à la Pierre-Heuzé pour les affecter à des usages associatifs. Le coût des travaux sur le site de Dolto est estimé à 250 000 €.

- aménagement des locaux dans l'ancien groupe scolaire Copernic : il s'agit de réunir sur ce site les activités administratives et d'activités de l'Association Mieux Vivre et Détente (AMVD), aujourd'hui réparties en différents lieux sur le quartier de la Pierre Heuzé. Une 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée en 2010 en rez-de-chaussée du bâtiment. Le crédit sollicité

sur 2011, d'un montant de 205 000 €, permettra de financer la 2nde tranche de travaux, à l'étage du bâtiment.

Cette politique de rationalisation de l'utilisation du patrimoine municipal permet de réduire la mise à disposition de locaux diffus aux associations et d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil de celles-ci.

➤ Comme chaque année, un crédit est sollicité pour mettre en œuvre un **programme de démolitions**. Les opérations de démolition présentent l'intérêt de réduire les charges d'entretien et d'impôts grevant le patrimoine municipal et permettent souvent de dégager du foncier disponible en vue, à terme, de réaliser des opérations de construction. Le programme 2011 intègre la démolition de biens sur la zone d'activités du Mont-Coco (locaux commerciaux ex. Euroguard - 14 rue de la Girafe, libérés en janvier 2011), sur la Guérinière (local anciennement à usage d'épicerie sous le Château d'eau) et le cas échéant une maison vétuste sise 1993 rue des Sources à Hérouville Saint-Clair.

D'autres démolitions sont projetées en 2011 mais leur financement se retrouve dans le budget annexe de l'urbanisme, compte tenu de leur localisation (zone portuaire et extension ZAC Claude Monet).

➤ **Au titre de la politique foncière et immobilière de la Ville**, des crédits provisionnels de 150 000 € et de 400 000 € sont respectivement inscrits pour des acquisitions de terrains et de bâtiments. Les projets d'acquisition déjà identifiés sur 2011 concernent un terrain auprès de Réseau Ferré de France situé rue du Marais dans le cadre du projet de reconstruction du foyer d'urgence Cap Horn, le dernier volume souterrain de la glacière située rue d'Authie, et diverses emprises à usage de voirie et, en bâti la chapelle du Bon Sauveur ainsi que le local anciennement à usage d'épicerie sous le Château d'Eau de la Guérinière.

Dans le cadre de l'exécution du programme d'action foncière qui lie la Ville et l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), un crédit de 135 000 € est nécessaire pour procéder au rachat des lots de copropriété du 18 rue de la Girafe (zone d'activités du Mont-Coco), qui arrivent en fin de portage.

Les autres rachats à intervenir auprès de l'EPFN au titre de 2011 concernent deux biens situés sur les Rives de l'Orne/Presqu'île Portuaire et sont donc financièrement imputés sur le budget annexe de l'urbanisme.

Le budget 2011 intègre un volet de **recettes** tirées de la **cession du patrimoine municipal**. Un montant de 640 000 € est inscrit pour la cession d'immeubles (notamment la vente de l'immeuble 83 rue de Geôle) et de 360 000 € pour les terrains (hors ZAC) (terrain sis 70 quai Vendevre, terrain situé à Fleury-sur-Orne en vue de la réalisation d'un programme de logements sociaux par Logipays, terrain situé rue du Marais pour la reconstruction du foyer d'urgence Cap Horn)

Les **dépenses de fonctionnement** du budget "affaires domaniales" sont constituées pour 82% de charges d'impôts, notamment pour le paiement des taxes foncières des grands équipements tels le Zénith, le Stade d'Ornano, le patrimoine porté par l'EPFN, le patrimoine GIVC, les parkings, etc...

Outre quelques travaux d'aménagement sur bâtiments, les autres dépenses de fonctionnement couvrent essentiellement des charges locatives et de copropriété. Dans un objectif de réduction des dépenses de location, un réexamen global des prises à bail de la Ville a été opéré.

5. Cérémonies et protocole

En 2011, le budget consacré aux **réceptions et manifestations de la ville** sera en baisse de 3,2% pour un budget évalué à 275 500 €.

6. Les ressources humaines

La masse salariale du budget principal atteint 70,5 M€ au BP 2011 (pour 69,8 M€ au BP 2010), soit une progression de 1%. Cette variation intègre, notamment, l'absence d'évolution de la valeur du point de la fonction publique, la dernière phase des dispositions découlant de l'accord salarial du 13 novembre 2009 (régime indemnitaire de grade), l'augmentation des ratios d'avancement de grade pour l'ensemble du personnel présentée au conseil municipal du 14 février 2011, et différentes hausses techniques (cotisations IRCANTEC, taux horaire brut du SMIC). Le poids des avancements d'échelon représente 0,45% avec un nombre d'emplois budgétaires inchangé (2012).

L'effort en matière d'emploi solidaire est poursuivi avec 15 apprentis, 50 contrats aidés, 1000 stagiaires et partenariat avec MLAC pour les emplois saisonniers.

S'agissant de la formation elle demeure une priorité confortée par le développement d'un axe coaching et bilans professionnels (+30 k€).

Les réflexions engagées aux fins de rationalisation des processus de gestion entre la ville et Caen la mer (mise en place d'un pôle médico-social par exemple) sont valorisées dans la proposition et se traduisent par des synergies au bénéfice des agents des deux collectivités ainsi que du CCAS.

7. Les consommations énergétiques

Le budget de fonctionnement du service Énergies, qui regroupe l'ensemble des consommations des services municipaux relevant du budget principal est en baisse de 0,7 % par rapport au BP 2010 se situant pour 2011 à 4 538 603 €.

Il est intéressant de noter que la plupart des volumes de consommation énergétique sont en réduction en 2011 : le gaz (- 4,33 %), l'eau (- 5,48 %), les carburants (- 4,21 %), le fuel combustible (- 15 %)², l'électricité (- 4,8 %).

Le budget 2011 intègre la nouvelle taxe sur l'électricité (Taxe finale sur la consommation d'électricité) mise en place au 1^{er} janvier 2011 pour un coût estimé à 65 000 €.

² Passage au gaz de la chaufferie des serres du jardin des plantes et de la MJC Prairie

8. L'informatique et la téléphonie

Le budget de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication est en diminution 2 142 150 € contre 2 208 150 € l'an dernier (soit -2,99%). Les recettes couvrent plus de 50% des dépenses.

En investissement, les crédits prennent en compte les opérations suivantes :

Extension de ROC : 750 000 €

Résolution de la fracture numérique : 50 000 €

Evolution de la téléphonie sous IP : 100 000 €

S'agissant des projets nouveaux, il s'agit principalement de demandes de logiciels métiers (notamment la Billetterie des Musées et la gestion des inscriptions scolaires et facturation des restaurants scolaires). Sont également pris en compte les crédits récurrents de renouvellement du parc informatique et des logiciels associés.

Le montant des **dépenses de fonctionnement** est de 619 150 € en baisse de 6% par rapport à 2010 ceci grâce à une politique de rationalisation du fonctionnement des services.

Par ailleurs, le développement du réseau ROC permet la suppression des liaisons louées haut débit pour l'informatique (6 liaisons). Enfin, le reste du budget concerne les fournitures et la maintenance liées aux activités de la direction (papier, consommables...).

9. Le parc de véhicules de la Ville

Un effort particulier est fait pour remplacer chaque véhicule ou engin réformé par un autre plus respectueux de l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie).

La généralisation des pools de véhicules va se poursuivre avec la mise en place à la Cotonnière de l'outil de gestion (février 2011) sur le même modèle de fonctionnement qu'à l'Hôtel de Ville. Elle devrait à terme permettre de réduire le parc.

Enfin, la mutualisation des autres moyens de déplacement dans chaque site de la ville va se mettre en place.

10. Le service de la dette

L'encours de la dette a été ramené de 97,9M€ à 96,2M€ au 31.12.2010 suite à une mobilisation d'emprunts limitée à 9,8M€ l'an passé alors que 11,4M€ ont été remboursés.

Profitant du niveau bas des taux fixes proposés en 2010, la ville de Caen a réalisé ses derniers emprunts sur ce type de taux de manière à sécuriser l'encours de dette, la part de la dette à taux fixe ayant gagné plus de 15 points sur l'année passée.

Les frais financiers sur 2011, face à ce niveau encore très bas des taux variables, devraient suivre la même tendance qu'en 2010.

STRUCTURE DE LA DETTE 2011

Montants en milliers d'Euro

CATÉGORIE	TAUX MOYEN	ENCOURS	%	ANNUITÉ	%	AMORT.	%	INTÉRÊT	%	DURÉE RÉG. MOYENNE
TYPE DE TAUX										
Fixe	3,10	49 104	51,02	6 055	43,21	4 564	39,08	1 491	63,93	12 ans 07 mois
Indexé	1,12	35 943	37,34	4 892	34,91	4 494	38,47	398	17,06	10 ans 03 mois
Structuré	4,33	11 199	11,64	3 065	21,88	2 622	22,45	443	19,01	04 ans 04 mois
PRÊTEUR										
Tous	2,49	96 246	100,00	14 012	100,00	11 680	100,00	2 332	100,00	10 ans 09 mois
DEXIA CREDIT LOCAL	2,70	31 319	32,54	6 043	43,13	5 232	44,79	812	34,81	08 ans 01 mois
CAISSE D'EPARGNE	2,61	19 282	20,03	2 690	19,20	2 197	18,81	493	21,16	11 ans 01 mois
SOCIETE GENERALE	2,58	12 403	12,89	1 463	10,44	1 150	9,85	313	13,43	11 ans 06 mois
CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,91	11 692	12,15	1 000	7,14	779	6,67	221	9,48	13 ans 10 mois
CA-CALYON	1,90	8 354	8,68	726	5,18	571	4,88	156	6,69	14 ans 09 mois
BANQ. FINANCEMENT & TRESORERIE	2,09	7 650	7,95	1 110	7,92	950	8,13	160	6,86	10 ans 03 mois
CREDIT FONCIER DE FRANCE	2,95	4 079	4,24	698	4,98	583	4,99	115	4,93	12 ans 09 mois
CAISSE REG. CREDIT AGRICOLE	4,47	1 467	1,52	280	2,00	218	1,87	62	2,66	05 ans 11 mois
DEVISE										
euro	2,49	96 246	100,00	14 012	100,00	11 680	100,00	2 332	100,00	10 ans 09 mois
TOTAL	2,49	96 246		14 012		11 680		2 332		10 ans 09 mois

ii. Proximité et qualité du service – services à la population

1. Missions Jeunesse et Bureau des Temps

La méthodologie d'élaboration de la politique jeunesse a donné lieu à la réalisation d'un état des lieux de la jeunesse caennaise. A partir de ce diagnostic, des grandes orientations prioritaires puis une méthodologie de concertation ont été proposées et validées par la municipalité. Une réflexion transversale a donc débuté en interne afin de décliner des propositions d'actions précises. Le budget 2011 reste donc du même montant que celui attribué en 2010, soit 1 900 € afin de prendre en charge les frais de la mission liés notamment à la mise en place de la concertation autour du projet jeunesse, jusqu'à définition et chiffrage plus précis des actions à mettre en œuvre.

Le Bureau des Temps a prévu pour l'année 2011 plusieurs actions à mettre en œuvre au cours de l'année susceptibles d'impacter le budget de la mission : l'adhésion à l'association Tempo Territorial et l'organisation d'un temps fort d'information sur les politiques temporelles à destination du grand public (coût évalué à 2000 €). Par ailleurs, en matière d'égalité hommes-femmes, le souhait est d'établir un partenariat avec le zénith à l'occasion de la journée de la femme afin de permettre à des caennaises éloignées de l'offre culturelle d'accéder à un spectacle spécifiquement organisé pour l'occasion

En totalité, le financement des actions précitées est évalué à 6 000 € soit une augmentation de 4250 € par rapport au budget de l'année précédente.

2. Le service Démocratie de Proximité

Subvention et cotisation : 4 000 €

Il est proposé de renouveler la cotisation de la Ville à l'ADELS (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale), d'un montant de 2 500 €, ainsi que la subvention de fonctionnement à l'association Démosthène, à hauteur de 1 500 €.

Fonctionnement des Conseils de quartiers : 11 000 €

En 2010, des moyens supplémentaires ont été donnés aux 9 Conseils de quartiers : rencontres inter-quartiers, participation à des réunions de réseaux nationaux, formations des membres.

Il est important en 2011 de poursuivre l'effort de formation des conseillers de quartiers, dans la mesure où de nouveaux membres vont intégrer les conseils de quartiers. Sont ainsi envisagées trois thématiques de formation : les compétences des collectivités locales et de la mairie en particulier ; les techniques de rédaction de compte rendu ; la prise de parole en public.

Il est également envisagé de reconduire une participation d'habitants aux prochaines rencontres de l'ADELS, événement de très grande qualité, qui participe de la formation des conseillers de quartiers.

Réunion conviviale des conseillers de quartiers

L'année 2011 ne verra pas l'organisation d'Etats généraux de la Démocratie de proximité (qui ont lieu tous les deux ans), mais la tenue d'une réunion conviviale des Conseils de quartiers, temps d'échange et de mise en commun des expériences des 9 conseils, favorisant projets transversaux et partage d'expérience. Il est inscrit un budget de 15 000 €.

Les autres outils de participation (jeunesse et étrangers)

La réflexion sur la concertation Jeunesse fait l'objet d'un travail conjoint du service Démocratie de proximité et de la chargée de mission Jeunesse – Bureau des Temps. Il devrait aboutir en 2011 sur des propositions concrètes d'outils de participation en direction de ce public.

En ce qui concerne la concertation en direction des étrangers, d'autres outils sont envisagés (traduction de certaines brochures d'information municipale, votation citoyenne...).

Pour l'ensemble des mesures favorisant la participation des jeunes et des étrangers, il est prévu un budget de 4 000 €.

Une spécificité budgétaire : les budgets participatifs

En 2010, 3 budgets participatifs ont été distribués pour un montant total de 12 000 € sur les budgets de la Culture, des Sports et de la Communication. Pour 2011, il est proposé, en accord avec les trois directions mentionnées, de réunir les budgets participatifs au service Démocratie de proximité.

D'autre part, le maire a annoncé aux conseils de quartiers la mise en place progressive de ces budgets sur trois années : 3 conseils de quartiers bénéficiaires en 2010, 6 en 2011 et 9 en 2012.

Un budget global de 25 000 € est prévu cette année.

3. L'état civil et les affaires funéraires

La direction de l'Etat Civil et Autres Formalités est une direction remplissant des missions obligatoires vis-à-vis des usagers. A ce titre, elle doit intégrer tous les transferts de compétence mis en œuvre par l'Etat.

L'année 2011 devrait voir l'extension des dispositifs de recueils des passeports aux cartes nationales d'identité ce qui aboutira à une augmentation des dispositifs de recueil et à une difficulté d'intégration dans les locaux (Pour les Caennais : 8810 cartes délivrées/an).

Par ailleurs, la Direction reste en veille juridique sur d'autres transferts : établissements des PACS et des procurations électorales, d'où l'intérêt de développer la dématérialisation afin d'alléger l'accueil des usagers et faciliter leurs démarches administratives. (Inscriptions électorales en ligne depuis octobre 2010).

En fonctionnement, le budget de la direction s'élève à 280 020 € sachant que l'achat des timbres fiscaux 200 000 € (contre 150 000 € en 2010) est compensé par une recette de même niveau et d'une ristourne proportionnelle.

Cette augmentation résulte de la position de Caen, ville centre, et de l'amplitude horaire du service qui draine pour les passeports (puis cartes d'identité) la population de Caen la Mer. Il est à noter que ce transfert a eu lieu sans moyens humains supplémentaires grâce à un travail d'optimisation du fonctionnement.

En recettes, les plus importantes restent la redevance du crématorium, le développement dans chaque cimetière des sites cinéraires.

En investissement, l'extension du crématorium inscrite au programme pluriannuel d'investissement se voit attribuer une enveloppe de 135 000 € pour débiter les études sur l'extension.

4. Les bâtiments communaux

L'analyse poste par poste des **crédits de fonctionnement** a permis la réduction du budget global de 4 %. Le budget de fonctionnement pour l'année 2011 s'élève donc à 1 354 100 €.

Les crédits d'investissement inscrits sur 2011 sont les suivants :

Grosses réparations : Le budget 2011 a été maintenu au même niveau que pour l'exercice 2010 (3 200 000 €). Cette inscription est conforme à la programmation initiale proposée dans le cadre de la PPI 2010/2014.

Opérations spécifiques : Les différentes opérations programmées en 2011 nécessitent la mise en place de crédits à hauteur de 1 655 000 €.

Opérations récurrentes spécifiques :

- Crédit affecté à l'achat de matériel pour réaliser les travaux effectués annuellement par la régie (matériel de stockage ou équipements de chantier). Montant qui s'élève à **26 000 €**.

- Crédit affecté à la maintenance du Mémorial avec des travaux qui sont du ressort du propriétaire. Le montant annuel demandé s'élève à 90.000 € pour 2011.

- Crédit affecté à la mise en accessibilité des bâtiments suite à l'affectation de la Loi de février 2005. En 2011, une enveloppe financière est mise en place à hauteur de 700.000 €. Ce budget équivalent à 2010 permettrait d'améliorer les conditions d'accessibilité dans les bâtiments scolaires, sportifs, culturels, etc...

G.I.V.C : Les travaux programmés en 2011 seront réalisés à partir de crédits reportés de l'exercice 2010, à hauteur de 300.000 €.

5. La police municipale

En investissement la modernisation du réseau radio ayant été menée l'an passé pour l'ensemble de la police municipale le crédit à inscrire sur 2011 sera de 45 500 € contre 74 000 € l'an passé

En fonctionnement le budget 2011 est stabilisé à 100 220 € contre 103 500 € l'an passé.
